

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Mission attaquée par des buffles

Hebdomadaire



Les hardis explorateurs qui, sans relâche, essaient de percer le mystère africain, courent sans cesse les plus grands dangers. Non seulement ils risquent à chaque pas de tomber dans quelque embuscade tendue par les peuplades sauvages dont ils traversent les territoires, mais ils

(Lire la suite page 2).

Terrible drame de famille



Séparée de son mari, la femme d'un journalier, habitant la banlieue de Marseille, était revenue au domicile conjugal pour procéder au partage des objets mobiliers; le mari, furieux, porta un coup de serpette à sa femme, qui fut blessée à la gorge. Croyant l'avoir tuée, le journalier se trancha le cou avec le même instrument. Le malheureux ne tarda pas à succomber. L'état de sa femme n'est pas très grave.

Une Mission attaquée par des Buffles

(Suite)

souvent aussi, ils doivent faire face aux attaques des animaux. Un télégramme nous apprend en effet qu'une mission vient d'être surprise au Congo par un troupeau de buffles. Cette mission, commandée par un lieutenant, accompagné d'un ingénieur français, tous deux suivis d'une nombreuse escorte, traversait l'Afrique depuis plusieurs mois en automobile et en canot à moteur. Alors que les explorateurs se trouvaient dans leur auto, ils furent attaqués par des buffles. L'ingénieur français a été tué; le lieutenant et plusieurs des gens de la suite ont été grièvement blessés.

Un jury féminin

Un jury de femmes vient de fonctionner pour la première fois à Chicago. Les débutantes devaient examiner le cas d'une femme à qui sa voisine reprochait d'avoir brisé méchamment d'un coup de pierre plusieurs carreaux de sa fenêtre. Acquittement de la première. Sa bonne foi ne saurait être mise en doute, attendu : « Que si l'inculpée, en jetant son projectile, a véritablement cassé des vitres, ce fut évidemment qu'elle tirait sur autre chose, et donc accidentel, puisque les données du plus élémentaire sens commun proclament la femme « absolument incapable d'atteindre jamais le but qu'elle vise... » On ne le leur fait pas dire.

Une empoisonneuse de 15 ans

A Geestemunde (Allemagne), une fillette de quinze ans, employée comme bonne d'enfants, a tenté d'empoisonner la famille de ses patrons au moyen de sel d'oseille jeté dans la nourriture. Fort heureusement, la cuisinière avait aperçu le geste et averti les maîtres. Au cours de l'interrogatoire qu'elle subit, la petite empoisonneuse avoua que c'était la troisième tentative à laquelle elle se livrait. Les deux premières avaient échoué par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. Elle ajouta que l'idée de ce crime monstrueux lui fut suggérée par un film cinématographique intitulé : « Le dîner empoisonné ». Au demeurant, elle n'avait aucune raison pour nuire à ses patrons qui s'étaient toujours montrés bons et affectueux pour elle !

Un visiteur imprévu

Un des premiers avoués de Bordeaux vient de l'échapper belle. Un soir de cette semaine après son dîner, il était descendu pour travailler à son bureau, assez éloigné de son appartement. Soudain, sa table de travail remua. L'avoué se pencha et aperçut sous ladite table un malfaiteur ayant à ses côtés deux paquets remplis, il y a vu plus tard, de pincettes, de rossignols, etc. L'homme ainsi découvert, se levant précipitamment, essaya de décharger sur l'avoué un revolver dont il était armé, mais heureusement l'arme ne partit pas. Une lutte s'engagea entre l'avoué et le malfaiteur. Ce dernier avait un complice, un ancien valet de chambre, récemment renvoyé par l'avoué. Comme il allait intervenir, un hasard

heureux voulut qu'une brigade d'agents cyclistes passât devant l'étude, rue Vital-Carles; elle entendit les cris poussés par l'avoué qui, maintenant, avait saisi le revolver de son agresseur et empêchait celui-ci de pousser la baguette. Le cambrioleur fut arrêté par les agents cyclistes. Quant à l'ancien valet de chambre, d'origine espagnole, comme il connaissait très bien les lieux, il réussit à s'enfuir par un escalier de service. On a su qu'il était parti à 10 heures du soir pour Paris. Un mandat d'arrêt est décerné contre lui.

Une fillette de 5 ans meurt de jalousie

Un cas très curieux et malheureusement tragique de jalousie enfantine vient de se produire à Sassetot-le-Mauconduit (Seine-Inférieure).

La femme d'un menuisier a mis au monde, il y a quelques jours, une fillette. Cette enfant fut accueillie avec joie par ses parents, mais il n'en fut pas de même de leur fillette aînée, âgée de cinq ans, qui, jusque-là, fille unique, était gâtée et choyée comme tous ses pareils. A peine la petite fut-elle arrivée au monde, que sa sœur eut des crises de larmes répétées et interminables.

Deux jours plus tard elle dit à sa maman, en parlant de sa petite sœur : « Elle n'est pas encore partie ! », d'où nouvelle explosion de pleurs qui obligea la mère à porter l'enfant nouvellement née dans une autre chambre, afin que la bambine de cinq ans pût venir dans le lit de sa mère; mais alors la malheureuse fillette fut prise de congestion et elle mourut peu après dans les bras de sa mère.

Le médecin a attribué la mort à une crise nerveuse, due à la jalousie. La fillette était douée, paraît-il, d'une intelligence remarquable. On devine l'immense chagrin de ses parents. Les obsèques de l'enfant ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence.

Un agent qui outrage les gendarmes

L'agent de police Bayon, au cours d'une manifestation contre la vie chère, à Brest, traita de brutes les gendarmes, qui bousculaient un jeune homme. Le tribunal de Brest le condamna seulement à 30 francs d'amende et, dans son jugement, il fit l'éloge de l'agent. Sur appel au Parquet général, la cour de Rennes a supprimé les considérants tendant à excuser les outrages aux gendarmes et a élevé la peine à six jours de prison.

Perspicacité policière

L'acquittement de notre confrère alsacien Léon Boll par le tribunal de Strasbourg devant lequel il était traduit pour lèse-majesté, a rappelé l'attention sur les susceptibilités de l'administration allemande en matière de lèse-majesté. Voici une histoire qui montrera avec quelle conviction la police d'outre-Rhin défend le prestige du trône : Dans une brasserie de Bavière, un consommateur, dont l'esprit critique était aiguisé par d'abondantes libations, émit un soir une appréciation peu flatteuse sur l'état mental de l'empereur. Aussitôt un policier, assis à une table voisine, se leva, déclina sa qualité et se mit en devoir de dresser procès-verbal. Le délinquant, cependant, essayait de se défendre :

UN ACQUITTEMENT BIEN ACCUEILLI

Un surveillant de travaux, au Havre; avait épousé, en 1905, une jeune fille dont la conduite rendit bientôt impossible la vie commune. L'enfant, issu de ce mauvais ménage, fut placé dans un orphelinat. Le surveillant avait gardé une vive affection pour sa femme et ce n'est pas sans une profonde douleur qu'il la voyait fréquemment en compagnie d'un de ses anciens amis. Le 22 juillet dernier, il était allé voir son enfant. Soudain, il aperçut devant lui sa femme qui, elle aussi, se rendait à l'orphelinat avec son ami. Le couple se moqua du malheureux mari qui, indigné par tant de cynisme, tira son revolver et atteignit l'amant au poumon et à la tête. La mort fut instantanée. Le surveillant épargna sa femme qui, à ses pieds, lui

demandait grâce et alla se constituer prisonnier. D'excellents renseignements ont été fournis à l'audience sur l'accusé, dont le passé est très honorable. Le jury de Rouen a rendu, en sa faveur, un verdict d'acquiescement qui a été accueilli par de vifs applaudissements. Par contre, à sa sortie du Palais, sa femme a été l'objet d'une violente manifestation d'hostilité. Son attitude ironique au cours de l'audience avait indisposé le public qui la poursuivait dans les rues de Rouen, l'accablant de huées et de quolibets. Défaillante et sur le point d'être frappée, elle se réfugia dans un poste de police, et c'est sous la protection des gardiens de la paix, qu'elle a pu reprendre le train du Havre.

— Mais ce n'est pas de Sa Majesté que je parlais tout à l'heure, c'est de l'empereur de Russie. — Allons donc, reprit l'autre avec bonhomie, vous ne croyez pas trop simple. Il n'y a qu'un empereur au monde auquel vos paroles puissent s'appliquer... et c'est le nôtre !

L'amour mouillé

Une lettre anonyme, accumulant preuves sur preuves, avertissait dernièrement un négociant, M. V..., à Paris, que sa femme ne lui était plus fidèle. Et la perle missive désignait le complice de Mme V..., qui n'était autre que le commis du négociant.

M. V... n'eut alors de cesse qu'il n'acquît la preuve formelle de son infortune conjugale pour s'en venger. Comme il est propriétaire de la maison dont il occupe le rez-de-chaussée, et que justement le premier étage n'était pas loué, il fit enlever trois lames du parquet, au-dessus de sa chambre, et le lendemain prétextait le classique voyage d'affaires pour s'absenter. Il s'installa simplement au-dessus de chez lui, après avoir disposé une cuve pleine d'eau à côté du parquet défoncé.

L'après-midi, Mme V... et le galant commis, qui s'étaient donné rendez-vous, étaient justement en train de se prouver mutuellement leur flamme lorsque le plafond s'ouvrit avec fracas, livrant passage à une véritable trombe d'eau.

La tête de M. V... apparut ensuite, toute souriante, dans l'ouverture. Mais le négociant descendit et fit conduire sa femme et son employé au commissariat de police où procès-verbal fut dressé. Le constat d'adultère était établi; c'est tout ce que voulait M. V...

Le repas tragique

Ces jours derniers, un agriculteur de Rien-court (Somme) s'était rendu, avec sa belle-mère, chez son père, à Tally. On fit un repas de famille pour lequel on mit

cuire une poule en sauce; mais pour cette préparation, au lieu de se servir de féculé, on employa par erreur du poison. Bientôt tous les convives furent pris de coliques; malgré les soins donnés par un docteur, l'agriculteur ne tarda pas à succomber; sa belle-mère est dans un état très grave. D'autres personnes qui avaient mangé de cette sauce ont été sérieusement indisposées.

La hantise de la mort

Il y a quelques semaines, un jeune homme reçu avec le numéro 1 à l'Ecole polytechnique, se suicidait à Alger, à la suite d'une réprimande que lui adressait son père. Ce dernier en conçut un profond chagrin et l'autre jour il se suicidait également. La famille du désespéré adressa aussitôt un télégramme à son frère, ingénieur de l'artillerie navale, ayant grade de commandant, en garnison à Toulon, pour lui faire part de ce triste événement. L'officier annonça son arrivée et prit passage à Marseille, à bord du *Maréchal-Bugeaud*, qui faisait route sur Alger. Un radiotélégramme lancé à midi par le commandant du bord informait qu'un passager de première classe s'était suicidé pendant la traversée. Le passager n'était autre que l'officier.

En s'embarquant à Marseille, le commandant, à peine âgé de quarante ans, et dont l'avenir était très brillant, semblait accablé par la douleur. Durant la première partie de la traversée, il parla peu. Au repas du soir, il reconnut un de ses camarades de l'Ecole polytechnique, et après s'être longuement entretenu avec lui il regagna tristement sa cabine.

Le matin, vers sept heures, le garçon demanda à l'officier s'il désirait déjeuner. Le passager lui dit qu'il n'avait pas faim. Vers neuf heures, le garçon retourna prendre les ordres du passager. Il aperçut pendu, au moyen d'une courroie, à une tringle supportant le rideau des couchettes. La mort avait déjà fait son œuvre.

CONCOURS N° 38 (6 Séries)

LE CASIER JUDICIAIRE DE LA MÈRE LAPIE

QUATRIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)

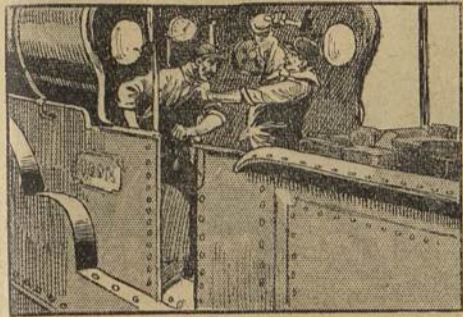


LISTE DES PRIX

1^{er} Prix. — Cinquante francs en espèces.
2^e Prix. — Une très jolie bourse en argent avec séparation.
3^e Prix. — Une bouteille « La Splendide », conservant les liquides à la même température.
4^e au 1^{er} Prix. — Un beau bougeoir style Louis XV.
Du 20^e au 20^e Prix. — Une belle chaîne Régence.
Du 30^e au 30^e Prix. — Un gentil vide-poche en porcelaine de Copenhague.
Du 40^e au 40^e Prix. — Un stylo, se remplissant automatiquement.
Du 49^e au 76^e Prix. — Un beau cadre à photographie.
Du 77^e au 100^e Prix. — Une glace de poche breloque.

Les Faits-Divers de la Semaine

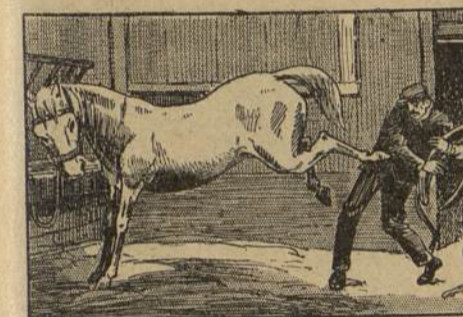
COUPS DE COUTEAU. — Chez un ferrassier, vinrent trois Belges, pour jouer à la fléchette avec un pensionnaire. Un des Belges, rendu exubérant par la boisson, eut une discussion avec le patron de la maison. Un ami, intervenant, sépara les deux antagonistes. Le Belge qui avait été envoyé dans la cour, en rentrant pour ramasser sa casquette, restée dans le café, reprit la discussion un instant interrompue, et porta à son adversaire deux coups de couteau, dont un lui trancha la joue droite. Le ferrassier eut la manche gauche de sa chemise et d'un maillot qu'il portait coupés par l'acier, qui, heureusement, ne le blessa pas. **EVIN-MALMAISON.**



UN DRAME SUR UNE LOCOMOTIVE. — Tous deux sur une locomotive servant au transport de terres, un mécanicien et un chauffeur se prirent de querelle. Des paroles, ils en vinrent aux coups. Furieux, le mécanicien saisit un marteau et en trappa à la tête le chauffeur qui, affolé, sauta en bas de la machine en marche, au risque de se tuer. **ARRAS.**



SCÈNE DE MÉNAGE. — Au cours d'une discussion avec sa femme un homme qui était pris de boisson, se laissant emporter par la colère, s'arma d'une chaise et frappa sa femme à tour de bras. La pauvre femme reçut ainsi de larges blessures d'où le sang s'échappait à flots. Elle ne dut son salut qu'à l'intervention des voisins. **MARAIS-DE-LOMME.**



RUADE FATALE. — Pour prendre son cheval, un négociant en charbon s'était rendu à son écurie; soudain, la bête, quelque peu capricieuse, lui lança une terrible ruade et l'atteignit au ventre. Le négociant tomba inanimé. Malgré les soins qui lui sont prodigués, on désespère de le sauver. **HAZEBROUCK.**

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit

Par Daniel BOVIGNY

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE V

FRÈRE ET SŒUR (Suite.)

Enfin arriva l'heure de son rendez-vous avec Le Coadec. Comme le soir précédent, il quitta la maison, avec les mêmes précautions. Il s'engagea dans les taillis et les fourrés qui bordent la route de Kervenon et peu après aperçut une ombre qui se dirigeait vers lui. Jean-Marie s'était hasardé, ce soir-là, près du village pour serrer plus tôt la main de son ami.

Pierre le reconnut vite, et, après les premières effusions, le vieux marin, très ému, s'écria :

— Maintenant, mon gars ! en route pour la chambre bleue. On t'y attend avec impatience.

— Courons ! Courons !...
— Tu n'as pas de pitié pour mes vieilles jambes, dit en soupirant le garde-chasse, mais tout en pressant le pas.

Ils arrivèrent bientôt devant le ravin, au fond duquel se trouvait la porte mystérieuse. Suivant l'exemple de Le Coadec, Pierre se laissa glisser le long de la roche jusqu'à l'entrée du souterrain. Quand les deux amis eurent franchi la porte basse, le plus jeune, à l'aspect de ce corridor froid et humide, tressaillit.

— Pauvre petite sœur ! pensa-t-il. Est-il possible que tu sois enfermée dans cette maudite mesure, toi si délicate, si fine !... Oh ! les misérables ! les misérables !

Le cœur serré, la poitrine haletante, il marchait derrière son vieil ami, comme un chien après son maître. Ils grimperent ensemble l'escalier grossier, traversèrent le réduit aux armoires anciennes et se trouvèrent au fond du couloir des oubliettes.

— Nous voilà rendus, dit Jean-Marie, d'une voix qu'il essayait de rendre ferme. Du courage, mon gars !

Pierre, très pâle, tremblait presque d'émotion. Sa sœur était là, derrière un mur, près de lui... mais dans quel état, peut-être !...

Après les deux coups convenus sur le plancher, Le Coadec fit jouer le pan de muraille devant son ami stupéfait. Un flot de lumière éclaira aussitôt leurs pieds.

Le vieux marin, s'allongeant sur le ventre, entra le premier dans la chambre bleue. Pierre apparut ensuite et se précipita en sanglotant vers sa jeune sœur qui l'attendait, assise dans un fauteuil.

— Fernande ! Fernande ! C'est moi !... Pierre !... ton frère !... Enfin je te retrouve !...

Et tenant dans ses bras robustes la frêle jeune fille, il la pressa sur son cœur, longtemps, longtemps, tandis que de grosses larmes ruisselaient sur ses joues et coulaient comme des perles sur sa barbe noire.

Mlle de Kergaroul, les yeux fermés, semblait inanimée. L'émotion la terrassait. Elle montra soudain ses beaux yeux bleus à son frère, et moitié souriant, moitié pleurant, elle eut la force de murmurer :

Voir es numéros 113 à 151.

— Toi !... mon frère !... pour qui ma mère et moi avons tant prié... Toi que je croyais mort !... tu es là, devant moi !...

Et les deux jeunes gens s'embrassèrent avec effusion, tandis que le père Le Coadec, à cheval sur une chaise, murmurait, en essuyant ses larmes du revers de la main :

— Je suis content !... Je suis content !
— Pierre ! reprit la jeune fille, pourquoi nous as-tu quittés ?...

— Je me repens devant toi, ma petite Fernande, et devant Jean-Marie, d'avoir mal supporté les récriminations, la mauvaise humeur de notre père. Le pauvre homme avait une manie : c'était de vivre comme un misérable et de faire croire aux villageois qu'il était dénué de ressources. Un jour, je découvris dans un vieux coffre, en bois des Indes, des papiers qui me révélèrent que notre père possédait une fortune considérable...

— Est-ce possible ! s'exclama Fernande.
— Il s'aperçut de ma découverte et depuis ce moment, pour punir ma curiosité, il me fit mener une vie d'enfer. N'y tenant plus, à la fin, je suis parti... Pauvre papa Yann ! Vous ne seriez peut-être pas tombés sous les coups de l'assassin Cantal si j'avais été là !...

— Pierre ! que dis-tu ?... notre père...
— ... a été tué par l'infâme Léonard, oui, ma chère Fernande, et dépouillé de sa fortune... Ensuite le criminel a dénoncé le malheureux Le Coadec comme l'auteur du forfait...

— Oh ! Dieu tout-puissant ! pourquoi laissez-vous accomplir des actes aussi abominables ?... Je savais Jean-Marie innocent de tout crime... mais je n'aurais jamais cru que l'odieux Cantal fût un vulgaire assassin... Quelle horrible nouvelle, mon Dieu !

— Je te fais beaucoup de peine, Fernande. Pardonne-moi !...

— Pauvre Pierre !... dit la jeune fille en l'embrassant. Notre mère, avant de mourir, a souvent parlé de toi !

S'agenouillant aussitôt, le jeune homme s'écria :

— J'implore votre clémence, ma sainte mère ! J'ai contribué, moi aussi, à vous faire mourir de chagrin. Mais mon cœur déborde de douleur. Puisse le bonheur que je viens apporter à votre chère fille racheter un peu mon ingratitude ! Demain la chère enfant sera délivrée, et bientôt elle pourra aimer librement l'honnête garçon que vous avez tant estimé, Robert de Randon...

— Robert !... Tu as dit... Robert !... Tu le connais donc !... Tu l'as vu !... Tu sais !...

— Oui, Fernande ! C'est grâce à lui que j'ai pu découvrir les crimes des Cantal et que je suis en ce moment auprès de toi. Tu es digne de lui, comme il est digne de toi !...

— Est-il possible que tant de bonheur me soit réservé après une si longue série de souffrances ?...

Fondant tout à coup en larmes, elle ajouta :
— Hélas ! pourquoi ma félicité ne peut-elle pas être complète ? J'ai appris de la bouche même de mon bourreau la mort de mon pauvre petit Georges, mon fils adoré... Oh ! dites-moi qu'il n'a pas été martyrisé comme sa mère !...

— C'est moi, Fernande, qui ai assisté à ses derniers moments, affirma Pierre de Kergaroul. Le petit être s'est éteint sans souffrance entre mes bras.

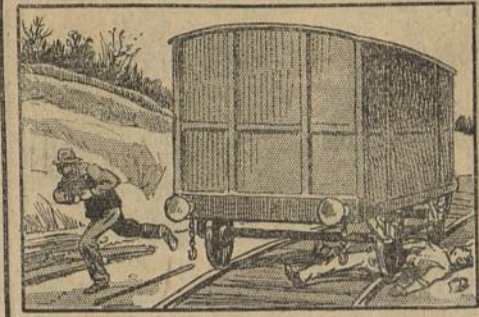
Il y eut un moment de silence pendant le-

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

UN DRAME AU PRESBYTÈRE. — La paisible population de la Haye a été vivement émue par la nouvelle d'un drame sanglant, dont le presbytère venait d'être le théâtre. La bonne du desservant de la paroisse venait d'être trouvée assassinée.

Le crime fut commis à 7 heures. Le curé était sorti du presbytère pour aller à l'église, laissant à la maison sa bonne âgée de 86 ans. A sa rentrée, un quart d'heure plus tard, il trouva des papiers épars dans le couloir et perçut de sourds gémissements. Presque aussitôt il découvrit sa domestique couchée en travers de la porte de la cuisine. Elle avait la tête horriblement mutilée. **EPINAL.**



UN HOMME ÉCRASÉ. — Travaillant ensemble, deux poseurs de la voie s'occupaient à poser des traverses. Ils n'entendirent pas arriver un wagon qu'un train refoulait dans leur direction. L'un des ouvriers ne fut pas atteint ; mais son camarade fut broyé par les roues du wagon. **BESANCON.**



UNE MEULE ÉCLATE. — Un ouvrier d'usine travaillait auprès d'une meule. Tout à coup celle-ci éclata. Retenus par le protecteur, les morceaux de la meule ne sautèrent qu'à peu de distance, mais un fragment atteignit l'ouvrier au front et le renversa violemment sur un tas de ferrures. L'état du blessé est grave. **LEVERZY.**



UNE SENTINELLE TIRE SUR UN ESPION. — Entre minuit et une heure, la sentinelle en faction devant le fort aperçut un homme qui se dissimulait de son mieux. Le factionnaire, un réserviste, fit feu sur l'homme qui avançait. Celui-ci détalait à toutes jambes ; on le recherche encore. **FROUARD.**

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

POSEUSE DE CE QU'ON VOUDRA

On s'explique volontiers l'égoïsme assez fréquent chez les vieillards ; l'expérience étant le fruit des années, plus on a vécu, plus on a eu d'exemples d'ingratitude pour les services rendus, et le précepte : « Chacun pour soi » se pratique tout naturellement chez celui qui a reconnu, à ses dépens, que s'occuper des autres est un métier de dupe.

Ce qui est inexplicable chez les vieillards, c'est l'avarice. On comprendrait la jeunesse prévoyante en vue des longs jours qu'elle a devant elle (et remarquez que, au contraire, la prévoyance n'est pas sa vertu) ; mais les vieillards, même sans héritiers, s'imposant des privations pour thésauriser, voilà ce qui résiste à tous les raisonnements.

On pourrait demander le mot de cette énigme au père Fourchon, qui est dans le susdit cas ; mais il ne le donnerait probablement pas, d'abord parce qu'il ne donne jamais rien. C'est peut-être pour cela que la

veuve Beurré a pris, du moins il l'affirme ; elle, le nie formellement. Nous verrons tout à l'heure qui des deux doit être cru, car le bonhomme a cité directement en police correctionnelle la veuve qu'il accuse d'abus de confiance.

— Messieurs les juges, dit-elle, si vous saviez que cet homme-là qui me traite de voleuse, ça vient simplement de ce qu'il est d'une avarice de sardine... (Mouvement d'étonnement du Tribunal et de l'auditoire à cette comparaison insaisissable.)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous voulez dire qu'il est d'une avarice sordide ?

LA VEUVE BEURRÉ, surprise. — Une sordide ?

M. LE PRÉSIDENT. — Cela ne fait rien ; continuez et abrégez !

LA VEUVE BEURRÉ. — Tenez, pour vous montrer qu'ayant un jour un mal de dents à faire enfler des chevaux de bois (rites), et que devant aller le lendemain à Guéret, qui est son pays natal, pour un héritage, il est parti en disant qu'il se la ferait arracher là, comme étant moins cher qu'à Paris, et qu'il a mieux aimé souffrir la torture tout le long de la route, pour la chose peut-être d'une pièce de trente sous de différence.

Ceci n'étant pas le procès, M. le président engage la prévenue à répondre à l'accusation portée contre elle, et l'incident est clos sur ce fait étrange d'un avare allant se faire extirper une dent gâtée dans le département de la Creuse.

LA VEUVE BEURRÉ. — Comme on dit chez nous : il est comme le cochon, il ne fera de bien qu'après sa mort.

M. LE PRÉSIDENT. — Voyons, répondez : vous étiez au service de M. Fourchon et vous aviez, paraît-il, fait, sur une grande échelle, ce qu'on appelle dans l'anse du panier ?

LA VEUVE BEURRÉ. — Moi ! j'ai fait dans un panier sur une échelle ? Mais pas du tout, monsieur, je ne suis pas en service, moi ; j'ai mon indépendance.

LE PÈRE FOURCHON. — Ayant acheté un immeuble, j'avais pris la veuve Beurré pour m'y poser des sonnettes.

LA VEUVE BEURRÉ. — Pour avoir à meilleur marché.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous posez des sonnettes ?

LA VEUVE BEURRÉ. — Tenez, m'sieu, v'là ma carte.

Elle passe une carte au Tribunal, et lecture en est donnée :

« Veuve Beurré, garde-malade, a été pendant trente-deux ans dans la serrurerie, par son mari, défunt Beurré, de son vivant maître serrurier.

« Pose les stores, les sonnettes et les sangsues. » (Rires dans l'auditoire.)

LE PÈRE FOURCHON. — Je n'avais pas été la chercher exprès pour ça : je la connaissais parce qu'elle m'avait posé des sangsues, l'an dernier ; je l'ai chargée de mes sonnettes par humanité, pour lui faire gagner sa vie.

LA VEUVE BEURRÉ. — Gagner sa vie... Ah ! oui, on la gagne, avec vous, parions-en ! Par humanité ! Oh ! homme faux !

M. LE PRÉSIDENT. — Voyons, n'injuriez pas le plaignant.

LA VEUVE BEURRÉ. — Non, mais il n'y a qu'à voir son air faux.

M. LE PRÉSIDENT. — Allons, taisez-vous ! (Au plaignant.) Quelle somme avez-vous remise à cette femme ?

LE PÈRE FOURCHON. — A elle, rien ; j'ai payé au quincaillier où elle a acheté les sonnettes, le fil, les ressorts et tout.

M. LE PRÉSIDENT. — Eh bien, alors, où est l'abus de confiance ?

LE PÈRE FOURCHON. — Mais, monsieur, elle a abusé de ma confiance d'au moins une pièce de trois francs et plus, vu que le quincaillier m'a vendu de ça plus cher et qu'il lui a donné la différence ; ils s'étaient entendus tous les deux pour me gruger ; elle l'avoue elle-même.

M. LE PRÉSIDENT. — Et la remise que le quincaillier lui a faite, vous appelez ça un délit ?

LA VEUVE BEURRÉ. — Voulez me payer la pose de ses sonnettes pas même le quart de ce que ça vaut, naturellement j'ai eu mon petit bénéfice sur la fourniture.

M. LE PRÉSIDENT. — La cause est entendue.

LE PÈRE FOURCHON. — Aussi voleurs l'un que l'autre.

Naturellement il a été débouté de sa plainte. LA VEUVE BEURRÉ. — C'est bien fait, homme faux ! A-t-il l'air faux !

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

UN DRAME AU VILLAGE. — A Laurières, un boulanger avait donné rendez-vous à son beau-frère avec lequel il avait des affaires de famille à régler.

A peine les deux hommes furent-ils en présence, en pleine rue, que le boulanger, sortant son revolver, tira sur son beau-frère et l'étendit raide mort à ses pieds.

Puis, brandissant son revolver, il se dirigea vers la maison de sa victime, où sa femme et sa fille, qui l'ont quitté depuis quelque temps, se sont réfugiées.

De courageux témoins durent engager une véritable lutte avec lui pour le désarmer. **ROCHEFORT-MONTAGNE.**



MORTEL ACCIDENT. — Sur la route de Firminy des ouvriers marchaient en groupe quand arriva sur eux, par derrière, une voiture de marchand de vins. Deux des ouvriers, un chauffeur, âgé de 45 ans, un lamineur âgé de 16 ans, furent renversés. Le premier qui avait la colonne vertébrale fracturée, a succombé. Le second est gravement blessé. **LA MALAFOLIE.**



LA FOLIE. — Prise d'un accès de fièvre chaude, une femme mit à tirer, du seuil de sa porte, des coups de revolver sur les passants. Personne heureusement ne fut atteint, mais les agents eurent beaucoup de mal à désarmer la démente qui se défendait avec la plus grande énergie. **MONTLUÇON.**



ACCIDENT D'AUTO. — Vers dix heures du soir, un industriel traversait en auto la route de Bourg-Argental. Sa voiture renversa un jeune cultivateur qui passait et un homme qui l'accompagnait. Celui-ci est père de famille. Le jeune cultivateur fut tué sur le coup; son camarade fut grièvement blessé. **SAINT-ETIENNE.**

M. LE PRÉSIDENT. — Retirez-vous.
LA VEUVE BEURRÉ. — Si je m'en étais aperçue, la fois des sangues...
L'AUDIENCIER. — Voyons, allez-vous-en!
LA VEUVE BEURRÉ, sortant. — Mais n'ayant pas regardé sa figure, la fois des sangues...
Eh! là-bas, posez un store, veuve Beurré, posez un store!

MAIGRI DE 4 LIVRES EN UN JOUR

Certains étymologistes prétendent que la locution: « Valoir son pesant d'or » est née d'un malentendu, du nom d'une vieille monnaie de Byzance, le *besan d'or*; mais il faut se délier un peu des étymologies dont l'explication souvent compliquée ne peut se comprendre qu'à l'aide d'efforts pénibles et persévérants, aidés d'une foi robuste; d'ailleurs, il est parfaitement logique de dire de choses remarquables qu'elles valent leur poids d'or. On a même étendu la comparaison aux personnes douées de qualités éminentes, telles que bonté, génie, adresse, etc.

Bien que, appliquée à des êtres humains,

quel la jeune mère, la tête dans ses mains, ne put retenir ses sanglots.

— Sèche tes larmes, ma sœur chérie. Une vie nouvelle, vie de joie et d'amour, s'ouvre maintenant devant toi. Tu sors d'un épouvantable cauchemar pour entrer dans une existence où tes rêves les plus chers seront réalisés. Je serai là maintenant pour te protéger.

Malheur à Léonard Cantal! Malheur à son ignoble sœur!

Empoigné par l'accent énergique que prenait la voix de son ami, Jean-Marie proposa:

— J'ai une idée!...

— Laquelle?...

— Soudoyons les coquins qui jouent aux revenants là-haut!

— Comment! tu veux?...

— Le chef de la bande est déjà assez mécontent de Cantal...

— Le connais-tu?

— Oui. Il prétend que le notaire ne le paye pas en raison de la gravité des situations où il l'expose. Je me charge de le gagner à notre cause, lui et ses acolytes...

— Ne ménage pas les promesses d'argent... Je paierai grassement. Dis-leur bien!

— Entendu. Maintenant, dès demain matin, c'est moi qui me charge du sort de ma protégée. Quant à toi, tu n'auras qu'à attendre que je te fasse parvenir des nouvelles. Ensuite nous aviserons. D'ailleurs mon plan est arrêté... Aie confiance en moi. Il ne faut pas que tu quittes les Cantal, car au premier soupçon, ils pourraient nous fausser compagnie.

— Je les en empêcherai bien!

— Maintenant, mon gars, embrasse ta petite sœur et file au plus vite chez ton « cher patron »... Demain il y aura du nouveau!...

Mais le premier clerc ne se décidait pas à s'éloigner.

— Tu n'es pas raisonnable, mon petit!...

— Eh bien! je m'en vais!... tout de suite.

Et Pierre se précipita encore dans les bras de sa sœur.

CHAPITRE VI

PENDANT LE TRIOMPHE.

Pierre de Kergaroul, après avoir fait mille recommandations de prudence à son vieil ami, reprit, tout songeur, le chemin de l'étude. Il lui repugnait, maintenant, d'entrer dans la maison du notaire. Mais, une fois de plus, l'énergie et la volonté l'emportèrent sur les sentiments.

— J'ai eu, pensa-t-il, le courage de me faire le conseiller indispensable de Cantal. Je me suis attaché à ses pas par amour pour ma sœur. La Providence m'en a récompensé. Le rôle que je joue auprès de ce triste sire m'écœure depuis longtemps. Mais l'abandonner au moment où justice va se faire serait de la folie.

Il regagna silencieusement son appartement et, malgré la gravité des événements qui allaient se dérouler, un sourire de satisfaction erra sur ses lèvres. Fernande était sauvée. C'était là le principal.

Une grande partie de la nuit, assis devant une petite table, il réfléchit mûrement à la conduite qu'il allait tenir désormais à l'égard des Cantal. Il prépara jusqu'en ses moindres détails le plan qu'il élaborait depuis quelques jours dans sa tête, puis quand tout fut réglé à sa guise il prit une grande feuille de papier et se mit à rédiger la lettre suivante:

« Monsieur le Procureur de la République, « Il y aura bientôt deux ans, vous receviez de M^e Léonard Cantal, notaire à Kerneven, « une lettre vous renseignant sur la mort « jusque-là mystérieuse de Yann de Ker- « garoul. Dans une fête donnée au château, « et à laquelle vous assistiez, paraît-il, le « malheureux serait tombé victime d'une lâche « agression. Jusque-là on vous a dit la vérité. « Mais quand on a affirmé que l'assassin « était le garde-chasse Jean-Marie Le Coadee,

« on vous a menti... odieusement menti. « Malheureusement, l'inculpé n'a pu rien « invoquer pour sa défense devant la criminelle « accusation dont il était l'objet. Nature fière « et droite, il a été pris comme un loup dans « un piège par les subtilités de la procédure « du juge d'instruction, M. de Tirnay, qui, « tout le long de ce procès, ne s'est contenté « que des raisons et des assertions à lui four- « nies par son ami, M^e Cantal.

« C'est grâce à la légèreté de ce magistrat « instructeur que Le Coadee, quoique innocent, « a été condamné à mort. Une enquête plus « approfondie eût appris que le notaire de « Kerneven avait tout intérêt à rejeter sur la « tête du garde-chasse la responsabilité du « crime. Si l'on avait cherché à connaître la « moralité des témoins on eût vite découvert « que les sieurs Badet et Fortin n'étaient pas « autre chose que deux rastaquouères, sorte « d'apaches mondains, qui, pour quelques louis, « n'hésitent pas à faire pendre un homme. « Faites appeler ces deux personnages, vous « ne les trouverez pas.

« Mais pourquoi, me demandez-vous, « M^e Cantal aurait-il fait condamner un « homme qu'il savait innocent?... Pourquoi? « Monsieur le Procureur!... Simplement parce « que c'est lui-même qui a assassiné Yann de « Kergaroul! Et cela pour s'emparer de « l'immense fortune de sa victime!

« A l'appui de mon accusation, j'apporterai « d'autres preuves que les faux témoignages des « Badet et des Fortin.

« Vous comprendrez l'impatience avec la- « quelle j'attends la révision de ce procès « quand vous saurez que je suis le fils de « l'infortunée victime de celui que j'accuse. « Éloigné de mon pays et de ma famille au « moment du crime, je n'ai appris qu'à mon « retour la terrible nouvelle.

« L'enquête à laquelle je me suis livré pen- « dant de longs mois me permettra de fournir « à la justice de nombreux éclaircissements « sur le moindre détail de cette pénible affaire. « Je me tiens, dès maintenant, à la disposition « du parquet, et je ne vous cacherai pas le désir « que j'ai de voir la lumière se faire une fois « pour toutes sur ce procès, auquel je me « charge de donner tout le retentissement « possible.

« Je suis avec respect, etc... »

Pierre lut cette lettre, la relut, et la trouvant enfin rédigée à sa convenance, la mit en lieu sûr, avant de prendre un repos bien mérité.

Le lendemain matin, son premier soin fut d'aller jeter lui-même à la poste la précieuse missive.

Puis il se rendit, comme d'habitude, dans son cabinet de travail. A peine y était-il entré, que M^e Cantal vint l'y rejoindre.

— Mon cher James! Si vous saviez comme je suis content. Et quand je pense que c'est grâce à vous...

— Ne me remerciez pas, maître, je ne mérite peut-être pas toute la reconnaissance que vous me témoignez, dit Pierre en reprenant son attitude flegmatique qui faisait l'admiration du notaire.

— Oh! ne vous dérobez pas à mes compliments. Je ne saurais trop vous en prodiguer... Savez-vous la nouvelle... la sensationnelle nouvelle?... Non!... puisque je viens de la recevoir à l'instant... (Je perds la tête!...)

— Une bonne nouvelle, sans doute!

— Eh! oui! excellente!... Vous disiez hier qu'il fallait nous assurer du dévouement des notabilités dans les diverses communes, avant d'entrer en campagne...

— Certainement, il le faut!

— Eh bien! mon cher, nous allons pouvoir nous mettre en route dès demain.

— Dès demain?... demanda Pierre, stupéfait.

— Mon bon James, dans une heure vous allez voir arriver ici les électeurs influents des vingt principales communes de notre circonscription.

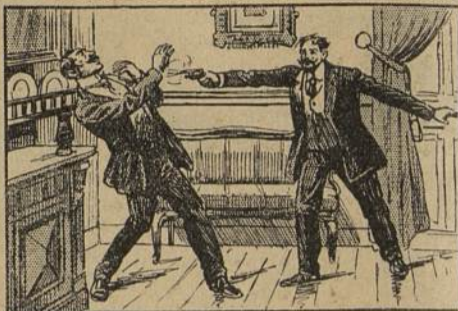
— Ah! bah!...

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

UN FOU. — Vers onze heures du soir, un individu qui gesticulait et prononçait des phrases incohérentes, provoqua des attroupements cours d'Albret. Cet homme venait de briser à coups de pied une glace de la devanture d'un débit.

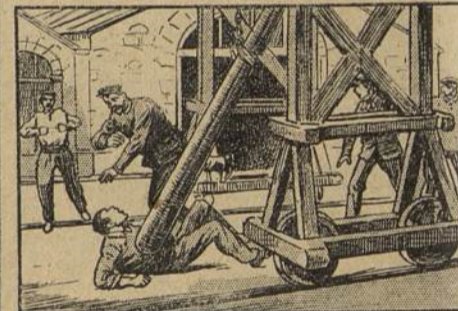
Des gardiens de la paix, appelés, établirent son identité. C'est un homme de trente-six ans, qui était sorti samedi matin de l'asile de Cadillac. On l'a hospitalisé provisoirement dans une cellule spéciale de l'hôpital Saint-André. **BORDEAUX.**



JALOUSIE FURIEUSE. — Deux familles étaient amies. Leurs deux chefs, l'un négociant, l'autre employé s'entendaient parfaitement, mais le négociant soupçonna bientôt sa femme d'être la maîtresse de l'employé. Il y eut alors de telles scènes que la femme demanda le divorce. Furieux, le négociant se rendit chez l'employé. Une vive querelle éclata entre eux et l'employé terrassa le négociant. Celui-ci se releva et tira sur son adversaire un coup de revolver qui l'atteignit au menton. **BORDEAUX.**



ARRESTATION DIFFICILE. — Recherché par la brigade des jeux et sur le point d'être arrêté, un limonadier se réfugia sur le toit de sa maison. Les gardiens de la paix, le voyant fuir ainsi, curent à un cambriolage et pénétrèrent dans la maison. La poursuite s'engagea sur les toits; finalement le cafetier fut arrêté. **BORDEAUX.**



HORRIBLE ACCIDENT. — Aux ateliers de constructions maritimes, près du bassin à flot, des ouvriers étaient occupés à déplacer un mât en fer destiné à un voilier. Une des extrémités de la lourde pièce qu'on soulevait à l'aide d'un pont roulant tomba sur un des ouvriers, lui défonçant la poitrine. Lui broyant les côtes et la colonne vertébrale. Le malheureux laisse une veuve et quatre enfants en bas âge. **BORDEAUX.**

l'image soit exagérée, nous avons vu, dernièrement, en police correctionnelle, un homme qui a dû la trouver juste à son égard, autrement l'avanie qu'il a faite au propriétaire d'une balance dans laquelle il s'est pesé n'aurait pas d'explication. Disons tout, cet homme était parfaitement pochard, et l'on ne s'étonnera plus de ses récriminations et de sa colère.

Bidon (c'est son nom) est prévenu de coups et blessures. Des agents ont retiré de ses mains le propriétaire de la balance, et notre ivrogne est allé caver son vin au violon.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous reconnaissez avoir frappé le plaignant?

Le prévenu mime, d'un léger haussement d'épaules, qu'il ne sait pas ce dont il s'agit.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne vous rappelez rien?

Même haussement d'épaules.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez ivre?

Même geste.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne vous rappelez même pas si vous étiez ivre?

LE PRÉVENU. — Possible! ayant bu quatre litres et sept petits verres...

M. LE PRÉSIDENT. — Oui, vous deviez être ivre.

L'homme à la balance est entendu: « Cet individu, dit-il, me demande à se peser; je lui dis: « Eh bien, montez là-dessus. » Il veut monter, impossible de lever le pied tant il était en ribote. Je l'aide; je mets les poids, il me demande combien il pèse; je lui

réponds: « 147 livres. — Comment! qu'il me dit d'un air étonné, 147 livres! Je me suis pesé tantôt à la petite machine où on jette dedans une pièce de deux sous... au chemin de fer, avant de partir, et je pesais 151! »

Je regarde si je m'étais trompé, c'était juste 147. Alors il crie: « Il me manque quatre livres, je les veux. — Est-ce que je les ai, moi, vos quatre livres? » que je lui dis. Là-dessus il crie plus fort qu'il n'a pas maigri de quatre livres depuis le matin... comme il était soulé comme une bourrique, vu qu'il venait de me dire qu'il avait quatre litres dans le ventre...

M. LE PRÉSIDENT. — Un litre pesant un kilo, il aurait dû, au contraire, peser huit livres de plus. (Rires.)

LE TÉMOIN. — Ah! il y a ça, oui; alors ça serait encore pis, vu que ça aurait fait douze livres en moins. Pas moins, un homme en ribote n'ayant pas de raison, je lui dis: « Voyons, donnez-moi mes deux sous et allez-vous-en! — Moi!... qu'il me fait, te donner deux sous, quand tu me voles quatre livres! Filou! voleur!... » Et le v'là qui m'attrape sur ses quatre livres que je lui vole. Moi, ça m'exaspérait de voir un pareil bestiau; je lui crie: « Mais, vingt noms d'un chien! qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse de vos quatre livres? Payez-moi et fichez le camp! »

Je n'avais pas fini que je reçois un coup de poing en pleine figure, et ce sauvage continue à crier: « Filou! voleur! rends-moi mes quatre livres! » Tout le monde se tordait de

rire; pas moi, par exemple, vu qu'il m'avait sauté au collet et qu'il me secouait en hurlant: « Canaille! filou! voleur! » Heureusement, les agents sont venus et l'ont emmené.

M. LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Vous n'avez rien autre à dire?... Vous ne vous rappelez pas?

LE PRÉVENU. — Mon président, j'ai à dire qu'il faudrait être bête comme un pied pour faire des machines comme ça; c'est le vin! Le lendemain matin, quand on m'a raconté tout ça, j'ai voulu envoyer les deux sous que je devais; on m'a dit que je les donnerais un autre jour. (Les tirant de sa poche.) Voilà, mon cher monsieur; je suis vexé comme un dindon d'avoir eu une inconduite aussi inconsciente à votre vis-à-vis. (Passant ses deux sous au plaignant.) J'ai agi comme un mufle, mais je vous revaudrai ça par une honnêteté que je vous ferai.

LE PLAIGNANT. — Il n'y a pas d'offense du moment que c'est la faute du vin.

Le Tribunal condamne Bidon à six jours d'emprisonnement.

Il est clair, comme nous le disions, qu'en état d'ivresse cet aimable pochard estime qu'il vaut son pesant d'or.

Le Greffier.

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMÉR

PREMIÈRE PARTIE

Un drame de famille

III (Suite.)

Comédienne consommée, elle jouait son rôle avec un tact parfait, combinant l'effet de son regard, de son sourire, de l'intonation de sa voix.

Prête à toucher au but tant convoité, elle ne devait commettre aucune imprudence d'attitude ou de langage, mais devait mettre en jeu toutes les séductions qui faisaient sa force.

L'heure était grave ; pour elle, il s'agissait maintenant de se perdre à jamais ou de conquérir — à jamais aussi — le cœur de cet homme qui, bourrelé de remords à présent, se défendrait peut-être.

Et se penchant vers lui, tout près, si près que leurs têtes inclinées se touchèrent, elle dit très bas :

— Qu'alliez-vous faire ? Suis-je donc venue pour empêcher votre mort ? Comme la marquise de Presles vous vouliez vous détruire ? Éprouveriez-vous donc, comme elle l'a éprouvé, elle, ce dégoût de la vie qui conduit au suicide ?

Il se redressa ; et pendant un instant il la tint ployée sous son regard de feu.

— Alors, dit-il, vous croyez que Mme de Presles s'est suicidée ? Cette pensée vous est venue qu'une femme riche, jeune encore, a pu s'empoisonner avec de l'arsenic — ce poison dont elle a absorbé, paraît-il, une dose énorme.

— Oui, je le crois.

— Et moi je suis persuadé du contraire.

— Un crime alors ?...

— Interrogez le docteur Bellanger ; il vous dira, comme à moi, que telle est sa conviction.

Morgane tressaillit ; elle dut s'appuyer au dossier d'un fauteuil car elle se sentait défaillir.

Cette réponse d'Antoine la troublait profondément ; mais elle se rassura bien vite : personne ne l'avait vue pénétrer dans la chambre de la marquise — Louise seule pouvait être soupçonnée.

Et en face d'Antoine, immobile à quelques pas, elle restait silencieuse, les yeux obstinément fixés sur lui.

Elle l'hypnotisait, l'enveloppait des effluves de ses yeux devenus d'un noir d'encre ; des flammes allumaient de temps à autre ses prunelles changeantes ; et Antoine baissait ses paupières, ne pouvant soutenir ce regard enflévré fixé sur lui.

Il murmura :

— Vous me rendez fou, Morgane !

— Oui, j'ai apporté dans votre vie un grand trouble, fit-elle très bas, comme si elle eût craint qu'on pût l'entendre ; aucune femme certainement n'a fait battre votre cœur comme je l'ai fait battre, moi. Mais ce que vous preniez pour de l'amour n'était pas autre chose qu'un caprice passager. Jusqu'au jour de mon arrivée à Vertes-Feuilles, votre vie s'est passée loin du monde et du bruit, sans intrigue et sans passion ; et c'est moi qui suis venue apporter dans votre existence sédentaire et isolée quelque chose de vibrant, toute la passion de la vingtième année.

« Et sans que j'eusse déployé vis-à-vis de vous la moindre coquetterie, vous n'avez pu résister à ces impressions si nouvelles pour vous. Tout de suite vous m'avez désirée, pensant qu'une gouvernante, une femme habituée sans doute depuis longtemps aux sollici-

tations des hommes, devait être une vertu peu farouche, une chose facile à prendre.

« Alors, ce qui devait arriver se produisit : à peine étais-je installée près de votre fille à Vertes-Feuilles que vous complotiez de faire de moi votre maîtresse !... »

Il l'écoutait, rêveur, la tête basse, le cœur battant.

Qu'allait-elle encore lui dire ?

Elle s'était redressée. Maintenant elle était bien décidée à jouer son va-tout ; et, dans ses magnifiques yeux, des flammes passaient.

De sa petite main, elle toucha Antoine.

Il tressaillit, comme sous le coup d'un brusque réveil, et, pendant quelques instants, ils se regardèrent, infiniment tristes tous deux.

Elle dit, d'une voix âpre, où perçait un peu de colère :

— Maintenant ce n'est plus de l'amour qui fait battre votre cœur. Oh ! non, à présent l'amour n'existe plus. C'est la haine qui allume vos yeux, c'est la méfiance qui envahit votre âme. Vous n'osez encore lancer contre moi une accusation terrible, mais je la sens sur vos lèvres, cette odieuse accusation.

« Bellanger prétend avoir trouvé dans le breuvage resté au fond du verre de la marquise de l'arsenic ; et il en conclut — vous en concluez, vous aussi — que le poison a été versé par une femme, et que cette femme... c'est moi, moi Morgane Le Garrec, la fille du pêcheur de Guénolé, l'ambitieuse trop belle pour rester gouvernante toujours !

Un silence se fit.

Le marquis de Presles ne protestait pas ; et maintenant Morgane avait peur, peur de cet homme qui la croyait criminelle.

Serait-elle donc livrée à la justice par la marquise ?

Sortirait-elle de cette maison, huée par la foule, les menottes aux mains ?

— Ainsi vous ne répondez pas ? fit-elle. Mais savez-vous bien, monsieur le marquis, que votre seul silence est une accusation ? Et pourquoi donc m'accusez-vous ? Qui peut prouver que le coupable ce n'est pas moi... mais bien vous !

— Moi ?... moi ?...

— Pour me défendre, je raconterai aux juges nos promenades, nos rendez-vous dans les bois de Salmaize ; je leur dirai qu'un jour — vous vous en souvenez, marquis ? — brisé d'amour, affolé par mes résistances, vous vous êtes écrié : « Oh ! être libre ! pouvoir vivre toujours avec vous, devant tous ! » ne plus se cacher ! être l'un à l'autre à jamais ! »

— Démon !...

Il lui saisit les poignets, et les serra si fortement, qu'elle poussa un cri.

— Oh ! vous vous en souvenez de ces paroles ! dit-il ; de ces paroles arrachées par la passion que vous m'aviez inspirée...

« J'étais affolé. Tu t'offrais... et tu te refusais aussitôt, dès que je voulais te prendre. Tu as joué vis-à-vis de moi un rôle d'odieuse coquetterie !

« Ah ! comme tu devais te moquer de moi, me mépriser — car j'étais lâche autant que le dernier des hommes ! Quand j'entendais tes pas, tout mon être tressaillait. Oh ! oui, tu devais te moquer de moi. Mais pourquoi donc, démon, femme sans cœur, me torturer ainsi... tu me haïssais donc ?

— Je t'aimais...

Ils se tutoyaient tous deux maintenant ; et leurs yeux s'illuminaient d'une flamme intense, profonde.

— Tu m'aimais ?...

— Je t'aimais !...

— Elle m'aimait ! murmura Antoine. Elle m'aimait ! elle se serait donnée, elle eût été à moi !

« Oh ! mon Dieu ! elle m'aimait !... Et il a fallu qu'une catastrophe terrible nous séparât à jamais — car enfin entre nous, désormais, se dressera toujours la morte, se dressera aussi ce doute horrible qui étreint mon âme !

« Oh ! ce doute qui est là ! fit-il en se frappant la poitrine ; cette torturante pensée du crime commis. Oh ! croyez-vous, Morgane, que nous puissions maintenant vivre tous deux dans cette maison où planera toujours le souvenir de l'épouvantable forfait !

— Alors, fit-elle hautaine, vous me chassez de Vertes-Feuilles ?

— Oui... va-t'en... va-t'en !

— Je partirai demain ; je partirai même tout à l'heure, pour peu que vous le désiriez. Et je ne vous demanderai pas de vous apitoyer sur mon sort : je suis assez belle pour me défendre contre la misère ; j'en serai quitte pour faire comme tant d'autres !

« Flétrie déjà par un misérable, je me donnerai à de nouveaux amants... car avant tout, je veux assurer du pain à mon fils, à mon petit Daniel.

« Et croyez bien qu'il ne manquera de rien : pour lui faire une existence heureuse et douce, je vendrai ma beauté, ma jeunesse, mes sourires.

« Peu m'importera l'opinion du monde ; en mon âme et conscience, j'aurai, pour excuser ma chute, le souvenir de l'homme qui m'a perdue... »

« Oh ! les sombres jours de mon enfance et de ma jeunesse ! J'étais à peine vêtue, marchant pieds nus, mourant parfois de faim ; souvent, en compagnie de ma sœur Coralie, j'ai dû tendre la main, afin de pouvoir acheter du pain !

« Et toutes ces détresses de mon enfance misérable m'absoudront aussi devant Dieu, que j'invoquais souvent autrefois.

« Oui, jadis je priais, moi qui aujourd'hui ne crois plus à rien ! Jadis ma sœur et moi, pieds nus, cheveux au vent, grelottant de froid, nous gagnions la chapelle du Bon-Secours et nous prions pour le père qui était au large.

« Oh ! malgré la misère, comme elles étaient belles ces années de la prime jeunesse, alors que le doute n'était point encore entré dans mon âme !

« Puis je grandis, je devins belle... belle à damner tous les pêcheurs du port de Guénolé.

« Un homme vint ; c'était un artiste, un être beau et séduisant... et je me donnai à lui parce que je l'aimais, parce que je croyais qu'un homme ne pouvait pas mentir, ne pouvait jurer à une femme un amour qu'il ne ressentait pas !... »

Jamais Morgane n'avait ainsi ouvert son âme au marquis ; et Antoine tremblait en écoutant toutes ces confidences d'un passé déjà lointain.

Elle reprit, très calme :

— Je suis donc un sauvage, et je ne crains rien. Habitée aux tempêtes des flots, les tempêtes de la vie ne m'effraient point ; je suis prête à lutter contre le mensonge et la duplicité, car vous mentiez, vous aussi, quand vous me juriez un amour éternel, quand vous souhaitiez d'être enfin libre... libre de m'aimer ouvertement, de m'aimer toujours !

— Morgane !...

— Oh ! être libre... être libre ! c'était là votre vœu le plus ardent, fit la jeune femme avec une superbe ironie.

« Ne vous rappelez-vous donc plus vos paroles, ce cri du cœur arraché par l'affolante passion que je vous avais inspirée ? Les échos des bois les ont répétées, ces paroles gravées profondément dans mon âme ; c'était le cri de l'homme prêt à toutes les luttes pour me conquérir ; et moi, moi dont le cœur semblait à jamais fermé, je me sentis remuée, et tout mon être tressaillit d'une joie profonde. Sans cesse, alors, je me répétais à moi-même les paroles que vous aviez prononcées : « Oh ! être

« libre... être libre ! ne plus jamais se quitter, s'aimer, se le dire ; avoir le droit d'aimer et d'être aimée sans qu'une autre femme vienne nous désunir ! « Vivre côte à côte, toujours... quelle ivresse, quelle félicité ! »

— Démon !... démon !

— Je vous aimais !...

— Alors, fit le marquis de Presles d'une voix âpre, dans la tête a germé l'idée du crime ! C'est donc toi l'empoisonneuse, toi la coupable ? Avoue, mais avoue donc ! Tu t'es glissée comme un reptile dans la chambre de la marquise et tu y as porté la mort !

« Avoue... avoue ; je ne te luera pas... parce que je ne veux pas avoir à raconter aux juges l'amour néfaste que tu m'as inspiré.

— Eh bien... après ?

— Tu avoues donc ? oh ! c'est toi... c'est toi !

Et frémissant, épouvanté, Antoine recule dans l'ombre. Il veut fuir ; mais elle le rejoint, l'étreint dans ses bras... et pour la première fois il sent la bouche de cette femme sur ses lèvres et reçoit le baiser qu'il a tant désiré.

— Écoute, lui dit-elle en le serrant éperdument contre sa poitrine, n'es-tu pas mon complice ? N'est-ce pas toi qui as jeté en mon âme cette pensée de crime ? Et même tu es plus coupable que moi, car si tu veux ne pas mentir, tu m'avoueras tout bas, là, face à face, seul à seul, que toi aussi tu désirais cette mort.

— Malheureuse !...

— Oh ! si tu avais pu concilier tout, amour et devoir, tu eusses préféré sans doute cette situation ; mais tu me connaissais et tu savais bien que jamais je ne consentirais à devenir la maîtresse.

Et comme, le visage dans ses mains, il reculait encore, elle murmura en haussant les épaules :

— Comme tu es lâche ! Tu voudrais rejeter sur moi seule toutes les responsabilités de ce crime abominable, de ce crime qui m'épouvante, moi aussi — car j'en suis encore à me demander comment je suis devenue criminelle. Il a fallu que je fusse devenue folle et inconsciente, poussée par la pensée dominante de vivre ici, avec toi toujours.

« Et ce crime est inutile... j'aurai tué sans profit ! Tu me chasses de Vertes-Feuilles ? Alors je partirai sitôt après les funérailles de la marquise et me rendrai à Paris où je deviendrai une femme galante.

« Adieu, monsieur le marquis de Presles.

Il voulut la retenir ; mais elle s'esquiva de ses bras et lentement remonta chez elle.

Lui, debout près de la porte qui venait de se refermer sur Morgane, écouta le pas léger de la jeune femme se perdre peu à peu dans les longs corridors ; puis, quand il n'entendit plus rien, il revint s'affaler sur un siège.

Combien de temps resta-t-il ainsi ? Il n'eût su le dire. Quand il sortit enfin de sa torpeur, six heures sonnaient à l'horloge de Vertes-Feuilles, et déjà le jour commençait à filtrer à travers les volets clos.

Depuis longtemps le feu était éteint ; mais malgré le froid de la nuit Antoine étouffait.

D'un mouvement brusque, il enleva sa cravate ; puis il ouvrit la large baie de son cabinet de travail.

C'était l'aurore. Les vagues lueurs d'un lever de jour éclairaient l'horizon. La pluie avait cessé ; mais une brume légère masquait à demi les dernières étoiles et, tout là-bas, la lune de plus en plus pâle.

Le vert gazon disparaissait quelque peu sous une mince couche de gelée blanche ; et dans les corbeilles, autrefois si riantes, achevaient de se faner les fleurs sapées par les premiers froids.

Debout près de la fenêtre, Antoine se prit à songer, à revivre tous les souvenirs de sa vie depuis que Morgane était entrée à Vertes-Feuilles.

Combien de fois n'avait-il pas suivi des yeux Morgane, parcourant les longues allées du parc. Comme elle était gracieuse, lorsque de loin elle lui montrait une rose cueillie à son intention et qu'elle lui offrait, sans se soucier de Micheline qu'une pareille familiarité entre sa gouvernante et son père pouvait cependant choquer.

Et il se rappelle aussi leurs sorties nocturnes, pendant les lourdes chaleurs de l'été, alors que tout dormait à Vertes-

* Voir les numéros 149 à 151.

Feuilles. Doucement, Morgane descendait de sa chambre et le rejoignait dans la longue allée de tilleuls. Souvent, ensemble, ils avaient assisté à la fuite des étoiles et au lever du jour, parcourant silencieusement le parc désert et endormi.

Puis vinrent aussi les rendez-vous dans les bois. Assis sur un tronc d'arbre, son fusil entre ses genoux, ses chiens couchés à ses pieds, Antoine se grisait de plus en plus d'amour pour cette adorable femme qui, malgré tout, se refusait.

Et maintenant, tout ce bonheur est fini ! Finies aussi les joies de cet amour affolant !...

Et tandis qu'il songe, qu'il revit ces grisants souvenirs, là-haut, dans sa chambre, Morgane ne se couche point.

Bien décidée à quitter Vertes-Feuilles le lendemain, elle fait une hécatombe de sa correspondance qu'elle jette pêle-mêle dans l'âtre.

Ce sont, pour la plupart, des lettres de Mme de Kernœl, sa sœur ; avant de les brûler, elle les parcourt d'un regard rapide.

Dans une d'elles, Coralie lui écrit :

« Quand seras-tu marquise de Presles ? Connaissant ton tact parfait, sachant combien tu es habile comédienne, je suis persuadée que tu arriveras un jour à te faire épouser par le marquis, si jamais il devient libre. Il t'aimera — il t'aime sans doute déjà — ce gentil homme campagnard ; un homme aussi correct, n'ayant jamais vécu, menant depuis de longues années une existence régulière et calme, n'hésitera pas alors à te donner sa fortune et son nom. Dans ce cœur froid un volcan sommeille ; seras-tu assez forte pour le faire se réveiller ? »

Morgane lit et relit cette lettre... et un amer sourire erre sur ses lèvres.

Comme ma sœur va rire de moi, murmure-t-elle, comme elle va me mépriser quand elle saura que moi, la fille de Le Garrec, le pécheur de Guénolé, j'ai avoué le crime que j'ai commis !

« Vraiment, j'ai bien mal su conduire ma barque. Maintenant je suis une femme perdue... Antoine m'a chassée et maudite ! Que vais-je devenir, presque sans argent, dans ce Paris que je ne connais pas ? »

Le jour même, sitôt après les funérailles de la marquise de Presles, Morgane fit conduire sa malle à la gare de Verrey.

Elle comme Micheline s'étonnait de ce brusque départ, Morgane dit d'une voix très calme :

« J'ai l'âme en deuil. L'affreux malheur qui nous frappe m'a rendue malade, et si je restais plus longtemps dans cette maison, je devrais certainement m'aliter ; je pars... mais plus tard, je reviendrai. »

« Ne croyez pas que votre retour à Vertes-Feuilles soit nécessaire, fit froidement Micheline. Au surplus, vous trouverez facilement ailleurs une place plus avantageuse, où vous serez moins isolée, moins tenue. »

« Je reviendrai, répéta Morgane d'un ton glacial. »

Et sans se retourner, sans attendre la réponse de Mlle de Presles, Morgane quitta Vertes-Feuilles.

Mais sur la route elle s'arrêta, enveloppant d'un regard hautain le château, se détachant des arbres dépouillés de leurs feuilles ; alors, à une fenêtre, elle aperçut Antoine — Antoine debout, la regardant.

« Adieu, murmura-t-elle ; mais je vous retrouverai un jour, monsieur le marquis de Presles... »

Et, tandis qu'elle descend tranquillement le chemin conduisant de Salmaize à Verrey, Antoine, toujours immobile devant la baie de son cabinet de travail, cherche encore à apercevoir la jeune femme aux détours de la route.

Puis le jour tomba, et le marquis ne découvrit plus rien que le chemin baigné d'ombre.

Il referma la fenêtre ; et, brisé par le chagrin éprouvé pendant cette inoubliable journée, il pleura amèrement.

Pleurerait-il la morte... ou pleurerait-il Morgane ?

IV

Le surlendemain, au matin, Morgane descendait du train à Quimper et se rendait, rue Saint-François, à l'hôtel de Kernœl.

Prenez vue sur le Steir, la superbe demeure, édifée à la fin du quinzième siècle, était vraiment remarquable par son architecture que n'avaient point enlaidie, sous prétexte de réparations, des changements souvent malheureux.

Ayant laissé sa malle à la gare, avec l'intention de la faire prendre dans la journée, Morgane s'était rendue à pied à l'hôtel de Kernœl.

Elle sonna.

Aussitôt vint ouvrir une vieille Bretonne qui, en apercevant la visiteuse, ne put contenir un cri de véritable surprise.

« Mme de Kernœl est-elle ici ? demanda Morgane, un peu interloquée par cet accueil. »

« Ah ! Jésus-Marie comme vous arrivez mal ! Mme la comtesse est justement à Guénolé. »

« Appelée par le père, sans doute ? »

Morgane restait pensive.

Timidement elle avait pénétré dans un petit boudoir dont la fenêtre s'ouvrait sur la digue. En face, de l'autre côté de la rivière, s'élevaient de hautes maisons modernes et le bureau de poste. A droite, la petite rivière de l'Odet et son quai solitaire ; en face, une sapinière en amphithéâtre et la promenade publique de Quimper.

A travers la guipure des rideaux, d'un coup d'œil rapide, elle explora ce quartier aristocratique ; puis elle examina d'un regard scrutateur le magnifique boudoir où Yvonne — la vieille servante — l'avait introduite.

C'était un lieu de repos où le lieutenant de Kernœl avait rassemblé de nombreux objets d'art recueillis dans différents pays ; et ces œuvres de valeur encombraient la cheminée, les étagères,

certainement chez le vieux Le Garrec.

« Chez notre père, fit froidement Morgane. »

« Pardonnez-moi la façon un peu familière dont je parle de votre père, mademoiselle Morgane ; mais Le Garrec et moi avons été camarades d'enfance, et toujours entre nous nous avons banni les cérémonies et les formules de politesse. »

« Ah ! Le Garrec était un bégoudin qui n'avait pas froid aux yeux, je vous assure... et les filles de Pont-l'Abbé et de Penmarch en savent quelque chose. »

Morgane ne semblait point entendre la vieille femme.

Assise dans la serre sur un divan bas, recouvert de vieille soie de Chine, la tête dans les mains, elle paraissait rêver.

Maintenant seulement, loin de Salmaize et de l'opulent domaine de Vertes-Feuilles, elle recouvrait un peu de calme, précisait ses souvenirs.

Et par la pensée elle se transportait dans le modeste cimetière de village où, la veille, elle avait assisté au dernier acte de l'affreux drame, où elle avait vu descendre dans le caveau des Presles la marquise... sa victime !

Tout était donc bien fini, terminé ! Achevé à tout jamais, ce roman d'amour qu'elle avait échafaudé avec tant de peine !

Et elle se reprochait amèrement la maladresse qu'elle avait commise, au cours de la scène tragique dans le cabinet d'Antoine, en avouant imprudemment son crime. Il fallait qu'elle fût folle vraiment pour avoir livré ainsi son terrible secret.

Elle se leva, consulta sa montre.

« Il va bientôt être onze heures, dit-elle. Je crois me souvenir qu'un train part de Quimper pour Pont-l'Abbé à midi... j'ai donc le temps de déjeuner. »

« Je puis servir à mademoiselle du poisson et des œufs, dit Yvonne. »

« Une tasse de thé me suffira. »

Elle déjeuna du bout des lèvres ; et une heure après le train l'emportait vers Pont-l'Abbé.

A Pont-l'Abbé, elle revint, traînée par un cheval efflanqué, la vieille patache que pendant vingt-cinq ans avait conduite son père.

Elle y monta.

« Tiens, voilà une des demoiselles Le Garrec », pensa le nouveau conducteur — un Breton avisé, portant crânement le chapeau orné du long ruban noir des bégoudins.

Bientôt la lourde voiture s'ébranla. Elle traversa les ruelles étroites de Pont-l'Abbé et s'engagea sur une longue route silencieuse et morne.

Blottie dans un coin de la patache, Morgane avait peine à se préserver du vent qui, malgré les plaques de tôle posées avant le départ par le conducteur, pénétrait librement par les nombreuses fissures de l'antique véhicule.

De chaque côté de la route, des champs de blé noir, des bruyères, des plaines rocailleuses parsemées de fougères.

Puis Penmarch apparut, avec sa petite église et ses ruelles.

Et bientôt la patache fit halte ; le conducteur sauta à terre.

« Vous arrêtez-vous longtemps ici ? demanda Morgane. »

« Une bonne demi-heure... le temps de prendre des provisions pour Guénolé ; aussi feriez-vous bien de vous dégorger un peu les jambes, mademoiselle. »

Morgane sauta de voiture et se dirigea vers l'église.

A la porte du cimetière, une vieille mendicante lui tendit la main ; et dans cette malheureuse, elle reconnut une sœur de sa mère.

Sans lui adresser la parole, — tellement elle craignait que le son de sa voix ne la fit reconnaître, — elle lui glissa dans la main une pièce blanche ; puis, rêveuse, elle parcourut le cimetière, s'arrêtant parfois pour déchiffrer les inscriptions de quelques vieilles tombes.

Des noms autrefois familiers lui apparurent dans l'embroussalement des herbes parasites ; et elle en éprouva une douloureuse impression.

Puis enfin elle pénétra dans la vieille église où si souvent elle était venue autrefois. Pas un coin de cette église ne lui était inconnu, pas une dalle que ses pieds nus d'enfant n'eussent foulée. Misérable alors, mourant souvent de faim, elle était cependant plus heureuse qu'aujourd'hui : ignorant les remords, la conscience tranquille, elle vivait sans souci du lendemain.

(La suite au prochain numéro.)



LA GOUTTE DE SANG. — « Mais, madame, balbutiait Modeste, je vous jure... je ne suis pas une voleuse... »

« Je l'ignore ; ce qu'il y a de certain, c'est que Madame, profitant de l'absence de Monsieur, a quitté au plus vite Quimper. »

« Seule ? »

« Elle a emmené avec elle sa fille, la petite Gaétane, un enfant que le vieux Le Garrec est toujours heureux de voir. »

« Ah ! dame, il est dans la jubilation, le père Le Garrec, l'ex-conducteur de la patache de Pont-l'Abbé, de voir qu'une de ses filles est devenue une grande madame, une comtesse ! »

« Et, à ce propos... est-ce que vos affaires marchent, mademoiselle Morgane ? »

« Je suis sans place depuis hier. »

« Bah ! faut pas vous tracasser pour ça. Quand on est jolie fille comme vous, qu'on passe pour la plus belle de toutes les bégoudines du pays, on ne manque pas de maris. Plus d'un pécheur de Guénolé vous relaquera, vous demandera en mariage, se moquant pas mal du gosse que le père Le Garrec soigne et drolote comme s'il avait des rentes. »

les meubles anciens datant de plusieurs siècles.

Attenante à ce boudoir, une sorte de véranda, servant à la fois de serre et de salle de lecture, apparaissait dans la lumière adoucie de cette journée d'hiver.

Jamais Morgane n'est venue à Quimper, jamais elle n'est entrée dans cette vieille maison.

Depuis longtemps déjà le comte de Kernœl avait brisé toutes relations avec la famille de sa femme ; et Coralie, bien que profondément froissée par cette décision, avait dû cependant se soumettre aux exigences de son mari.

Mais depuis plus d'une année le lieutenant de vaisseau comte de Kernœl a dû rejoindre son escadre en Extrême-Orient ; et alors Morgane et Coralie ont profité de ce départ pour s'écrire et se réunir souvent.

« Je vous disais donc que Madame la comtesse est à Guénolé, reprit Yvonne en se dandinant ; et si mademoiselle Morgane désire la voir, elle la rencontrera »

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

Perdus dans Paris

II (Suite.)

— Monsieur, qui vous a dit ?
— Vous-mêmes...
— Nous ?
— Oui... à l'hôtel du Volga, l'une de vous a écrit Vernond avec un d, et chez moi, avec un t... L'autre a écrit Berthaudun avec un h, et chez la mère Lucas, Berthaudun sans h. Hein ? Difficile d'admettre que vous ne connaissez pas l'orthographe de vos noms de famille?... D'autant plus que vous prétendez toutes les deux avoir reçu quelque instruction... Je parie que vous avez votre brevet ?

— Oui, dit Valentine.
— Alors, donnez. Voilà un certificat... une pièce qui servira comme identité.

Elles restèrent silencieuses. Matagrin avait trop l'habitude de manier ces pauvres solliciteuses pour ne pas deviner que celles-ci étaient venues à Paris, après un coup de tête. Mais là où il se trompait, c'est lorsqu'il s'imaginait qu'elles y voulaient courir les aventures. Il ne leur croyait pas d'intention honnête. Il se trompait.

— Donc, prenez ces deux livrets. Vous verrez comme ça facilitera votre existence... Mais laissez-moi vous guider... Je ne peux pas vous donner l'emploi de bonne à tout faire ou de femme de chambre... quoique, jolies comme vous l'êtes, vous ne resteriez pas longtemps l'une ou l'autre... Vous valez mieux que ça... surtout — répéta-t-il avec la même allusion mystérieuse — surtout si vous êtes gentilles...

— Vous nous avez trouvé quelque chose ?

— Je l'espère...
— Pour toutes les deux ?
— Oui. Et une place à peu près passable pour l'une, si elle n'est pas aussi relevée pour l'autre... Mais je vous le dis... c'est pour attendre... Je veillerai sur vous et je vous promets que je vous trouverai mieux...

Il cligna l'œil :
— Hé ! hé ! Savez-vous que vous ne feriez pas mal dans une quarantaine chevaux, au Bois, aux courses, à la mer?... Patience, nous causerons de ça !

Modeste et Valentine se regardèrent, prises d'une énorme envie de rire.

Elles se retinrent toutefois.
Après tout, si Matagrin leur avait trouvé une occupation honnête, c'était à elles d'organiser leur vie et d'aller droit leur chemin !...

— Voilà... Vous, mademoiselle, dit-il à Modeste, vous pourrez vous présenter dès aujourd'hui rue de la Bienfaisance, à l'adresse que voici... Vous plairez ou vous ne plairez pas... Si vous plaisez, vous entrerez là comme gouvernante d'une vieille fille un peu maniaque... Irma Donnaïche... âgée de soixante ans... riche... et avare... Le reste vous regarde...
Se tournant vers Valentine :

— Vous, mademoiselle, je vous ai recommandée fortement à Mme de Pontabart, dont voici l'adresse, boulevard Raspail... Elle cherche une femme de chambre, une fille de confiance et je crois qu'avec vous elle trouvera son affaire. Elles remercièrent. Déjà elles se retiraient. Il leur dit, en tendant deux papiers.
— Signez ça... Ce sont mes petits bénéfices... et c'est tout naturel...

Elles s'engageaient à lui abandonner le premier mois de leurs gages. Elles signèrent.

Heureuses, bien que malgré tout inquiètes — car elles se défiaient encore — elles se rendirent le même jour aux adresses indiquées : Modeste rue de la Bienfaisance — sous son nom d'emprunt de Louise Vernond, — et Valentine, bou-

* Voir les numéros 128 à 151.

levard Raspail, sous son faux nom de Marie Berthaudun, chacune avec le livret remis par Matagrin.
Rue de la Bienfaisance :
Une immense maison comprenant trois corps de bâtiments, et l'un de ceux-ci, au

Le vieille fille n'adressa que quelques questions indifférentes à Modeste.

Elle ne demanda même pas à consulter le livret et Modeste se garda d'en parler.

Elle entra en fonctions sur-le-champ.



LA GOUTTE DE SANG. — Le patron lui glissa à l'oreille : « Soyez gentille avec les clients... » Valentine comprit.

fond d'une seconde cour, composé de petits logements à bon marché.

C'était au second étage que demeurait mademoiselle Donnaïche, cliente de Matagrin.

Petite, ratatinée, couverte de rides, l'œil fiévreux, le geste agité, avec des tics convulsifs qui lui traversaient la figure comme sous l'action d'une pile électrique.

Le logement, quatre petites pièces, était très propre, mais très obscur, et la petite vieille paraissait se complaire dans cette obscurité et l'exagérer encore, car elle y tenait les persiennes et les doubles rideaux en tous temps fermés.

Quand Modeste eut les yeux habitués aux ténèbres, elle découvrit qu'il y avait partout, autour d'elle, des vitrines encombrées d'argenterie. Mademoiselle Donnaïche était une maniaque d'argenterie. Il s'en trouvait au long des murs, sur toutes les tables, comme sur tous les guéridons. Ce n'était pas un musée, mais un bazar !...

— Vous prendrez soin avec moi de tout ce que vous voyez, nous ferons ma cuisine ensemble, nous sortirons ensemble... et vous coucherez dans la chambre qui est près de la mienne... Je vous donnerai trente-cinq francs pour commencer.

Qu'importait à Modeste ! C'était la vie. Vivre, cela lui permettait d'espérer !!
Boulevard Raspail :

Une maison neuve et au quatrième étage un appartement modern-style.

Madame de Pontabart, qui reçut Valentine, était une femme d'une trentaine d'années, extrêmement jolie et coquette, mariée à un des directeurs du Crédit général.

Il y avait là une cuisinière et un valet de chambre.

Valentine devait être affectée particulièrement au service de Madame. Celle-ci consulta le livret avec attention.

— J'irai aux renseignements, dit-elle, revenez demain.

Le lendemain, l'affaire fut conclue.

Madame de Pontabart s'était adressée à l'une des signataires du livret. Elles existaient, chose étrange; mais toutes, créatures dévouées à Matagrin et à ses secrètes combinaisons, elles n'étonnaient de rien, et depuis longtemps elles avaient l'habitude de ces sortes de questionnaires.

Huit jour s'écoulèrent pendant lesquels elles ne purent se rejoindre et s'embrasser, mais tous les jours elles prirent soin de s'écrire pour s'envoyer leurs confidences.

Puis, coup sur coup, ici et là, deux catastrophes, alors qu'elles commençaient à s'habituer à la vie de Paris, et à mettre un peu d'ordre dans le désarroi de leur cerveau.

Mademoiselle Donnaïche dit un soir à Modeste :

— Ma fille, je vous ai accueillie chez moi sur votre bonne mine et sans m'inquiéter de vos antécédents. J'ai eu tort... Si vous ne voulez pas que je fasse monter deux agents et que je vous remette entre les mains du commissaire de police, vous allez me dire à l'instant ce qu'est devenu le plateau de vieil argent Louis XIII, supportant une coupe même style, le tout estimé rue Laffitte à trois mille cinq cents francs... que vous seule avez pu me voler, puisque vous seule êtes entrée dans ma chambre...

Éperdue, Modeste balbutiait :
— Mais, madame, je vous jure... c'est une infamie... je ne suis pas une voleuse...

— Vous niez? alors que je pourrais vous pardonner encore?

— C'est horrible... je vous dis... je n'ai rien volé... Et qu'aurais-je fait de votre plateau et de votre coupe?... A qui les aurais-je vendus? je ne connais personne...

— Avouez, et je me tais !
— Je n'avoue rien du tout, dit Modeste furieuse, et vous n'êtes qu'une vieille folle !

Cela tomba comme un seau d'eau glacée sur la tête de mademoiselle Donnaïche... Elle resta pendant une minute interdite et sans voix. Puis elle éclata :

— Ah ! vous le prenez de la sorte?... Eh bien, vous aurez de mes nouvelles !

Elle sortit brusquement. Modeste l'entendit qui fermait à double tour la porte donnant sur le palier. Et comme il n'y avait pas d'escalier de service, cette porte était la seule du logement et Modeste était prisonnière.

Du moins, elle le crut... Car, après avoir fourné dans les chambres avec des cris de colère, pareille à une jeune lionne qu'on vient d'enfermer dans sa cage, elle alla heurter ses petites mains contre la porte et la secoua, toute frémissante...

Or, quelle ne fut pas sa surprise de voir que la porte était ouverte !... Elle avait pourtant bien entendu, tout à l'heure les deux tours de clef dans la serrure !...

Elle ne réfléchit pas à la singularité de ce détail.

Elle ne se dit qu'une chose, c'est que la police allait surgir; qu'on l'accuserait peut-être, qu'il faudrait révéler son nom et que le mieux qui pouvait lui arriver serait d'être renvoyée à sa famille et séparée de Valentine.

Et cela, elle ne le voulait pas.

Alors, son parti fut pris.
Elle allait filer et tout de suite de chez cette horrible vieille. Quand la police viendra, elle ne trouvera personne. En cinq minutes, elle a réuni ce qui lui appartient. Ce qu'on lui doit sur ses gages, eh bien, elle le perdra, voilà tout.

Au crayon, sur une large feuille de papier, elle écrivit :

« Je ne suis pas une voleuse ! »

Et elle part, ses hardes sur le bras, avec des regards apeurés, derrière elle, autour d'elle, quand elle est dehors, pour s'assurer qu'on ne la poursuit pas.

C'est rue de Lancry qu'elle se dirige.

Elle y parvient une heure après, toute pleine d'angoisses. La chambrette qu'elle y a occupée est libre encore. Elle s'y ins-

talle. Elle essaye d'abord de se remettre de cette secousse. Elle pense à Valentine. Elle va lui écrire, lorsque, tout à coup, la porte s'ouvre, et c'est Valentine elle-même, pâle, agitée...

Valentine en pleurs, qui tombe dans les bras de son amie...

Boulevard Raspail, la vie, tout d'abord, lui avait paru supportable. Le service n'était pas difficile. Elle se mit vite au courant et sa maîtresse était douce. Quant à M. de Pontabart, on le voyait à peine. Et lorsqu'il se trouvait avec sa femme, de rares paroles s'échangeaient. Il y avait sur eux une grande tristesse, une gêne le séparait, peut-être un drame. Et l'on eût dit, vraiment, que M. de Pontabart était pris, parfois, de l'envie de le confier, ce drame, à cette inconnue, à cette pauvre servante, nouvelle venue, tant il la regardait, souvent, d'un long et singulier et persistant regard.

Une fois même, trois jours après son entrée, il l'avait prise à part : — Valentine, il faut que je vous avertisse...

Puis, il était devenu pâle. Ses yeux s'étaient détournés, honteusement. La confiance n'avait pu s'échapper de ses lèvres.

Valentine ce jour-là, n'avait rien su. Elle ne devait pas tarder à savoir.

Le quatrième jour, madame de Pontabart, après déjeuner, dit à la jeune fille :

— Vous vous apprêtez à sortir avec moi.

Vers trois heures, elles partirent en auto; on parcourut divers magasins, Madame ayant des achats à faire pour la nouvelle saison. Dans chaque magasin, Valentine dut l'accompagner.

— Vous vous tiendrez près de moi. Je n'aime pas être seule au milieu de la foule.

Valentine faisait son apprentissage et ne pouvait s'étonner de rien. Au Printemps, au Louvre, au Bon Marché, où la foule est grande, l'observation et la crainte de la jeune femme trouvaient leur raison d'être; mais chez les grands bijoutiers, chez les orfèvres en renom, chez Lescure où sont les plus rares dentelles du monde, ne vient qu'une sélection raffinée de clients autour desquels on s'empresse. Ce n'est pas la cohue fatigante des grands bazars où se bouscule la clientèle féminine en quête des soi-disant occasions que lui offrent les expositions périodiques. Ce sont les familières du luxe et de l'élégance, ce sont les petites mains blanches entre lesquelles coule aisément l'or et glissent les billets. Ce sont ces doigts délicats qui frémissent au toucher des dentelles et palpitent de volupté à l'effleurement des bijoux. C'est ce Paris galant et élégant, affolé de dépenses, lorsque ce n'est pas, il faut le dire aussi, le Paris des grands escrocs et des grands aventuriers.

Valentine réfléchissait : — Qu'a-t-elle besoin de moi chez ces bijoutiers ?

Toutefois, elle obéissait. Dans le trajet, pendant que l'auto semblait onduler, avec des mouvements aisés de machine vivante, parmi les inconcevables encombrements de certains quartiers voisins des boulevards, madame de Pontabart, les yeux tranquilles, le teint reposé, jolie et souriante, ne lui adressait pas la moindre parole.

A chaque arrêt seulement, elle disait : — Suivez-moi.

Après quoi, on remontait; elle jetait une adresse au chauffeur et l'on repartait. Or, voici ce qui arriva le soir du premier jour, quelques minutes après qu'elles furent rentrées boulevard Raspail...

M. de Pontabart fit un signe à Valentine.

Celle-ci, étonnée, le suivit.

Et quand ils furent seuls :

— Vous ne vous êtes aperçue de rien, ma fille ?

— De quoi donc, monsieur ? fit Valentine surprise.

— Vous portiez ce manteau lorsque vous avez accompagné ma femme ?

— Oui, monsieur.

— Défaites-vous... fouillez dans vos poches... ne craignez rien... je vous expliquerai.

Valentine obéissait, machinalement, sans comprendre.

— Ma femme n'a fait aucun achat, n'est-il pas vrai ?

— Aucun ; non, monsieur.

— Et vous seriez fort en peine de me dire quelle est la provenance de cet échin que vous retirez de la poche droite et de

cette bague ornée d'un si beau diamant, que vous aviez dans votre poche gauche ?

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! dit Valentine près de s'évanouir d'épouvante.

— Je vous ai dit de ne pas vous effrayer dit M. de Pontabart avec tristesse. Un mot suffira pour que vous compreniez...

Ma femmeraisonne comme tout le monde; elle est spirituelle, compatissante et dévouée... Ses succès dans le monde, autrefois quand elle était jeune fille, et depuis qu'elle est ma femme, ne se comptent plus... Ses amies la jalourent... Elle est riche... par elle-même... Je suis très riche de mon côté... Ma femme est heureuse... et je l'aime... Elle m'aime...

Il mit, pendant un rapide instant, les mains sur ses yeux.

Puis, il acheva d'une voix sourde :

— Elle est folle ! Elle a cette folie que vous avez vue, celle du vol, et elle y déploie une adresse inconcevable, un sang-froid déconcertant... Où a-t-elle pris cette adresse ? D'où tient-elle ce sang-froid ? Hélas !... Elle vole, sans tirer aucun profit de ses vols... Jusqu'aujourd'hui, personne, dans le grand public, ne le sait. Le scandale n'a pas éclaté encore... Éclatera-t-il ? Vous êtes une honnête fille, je le crois. Puis-je avoir confiance dans votre discrétion ?

— Certes, monsieur. Mais, quel malheur ! quel grand malheur ! ! !

— Rentrée chez elle, la pauvre femme ne se souvient même plus de ses actes coupables. Je n'ose pas lui dire... Je n'ose prévenir personne... Un jour la foudre tombera... J'attends qu'elle tombe... Venez avec moi, Valentine... Nous allons restituer les produits de ces vols dont vous avez été complice, sans vous en douter...

Et cela fut fait, en effet, comme il avait été dit...

Plusieurs jours s'écoulèrent encore. Mais quand madame de Pontabart voulut, pour la seconde fois, recommencer son expédition en compagnie de Valentine, celle-ci fut prise de terreur... et sans prévenir, sans un mot, elle monta chez elle, réunit hâtivement ce qui lui appartenait et prit la fuite...

Et sa première pensée — de même que chez Modeste — avait été de se réfugier rue de Lancry, en attendant le hasard de quelque nouvel emploi.

Retourneraient-elles chez Matagrín ? Elles en firent le lendemain la tentative, le trouvèrent plus débonnaire encore.

— Courage ! Courage ! Je saurai bien vous aider.

Mais il leur fallut verser une petite somme. Et quand elles tirèrent leur bourse le regard aigu du placeur tenta de descendre jusqu'au fond afin de compter ce qu'il y restait. Ses chances, à lui, augmentaient sans doute au fur et à mesure que diminuaient les ressources des jeunes filles.

Les jours s'écoulèrent. Ni place, ni emploi. Elles passaient leur temps en vaines recherches, harassées, courant d'un bout à l'autre de Paris.

Elles ne mangeaient presque plus, afin d'économiser leurs derniers sous.

Mais elles avaient beau faire des prodiges, elles voyaient avec une épouvante indicible s'approcher — sûrement — l'heure où les deux porte-monnaies seraient complètement vides... et il faudrait bien manger, pourtant, et se loger, et se vêtir, et se tenir propres !... Et la misère hideuse se dressait devant elles !

— Courage ! disait Matagrín, je suis sûr une bonne piste pour vous ?

Rien ne venait.

Si, quelque chose venait sûrement, implacable : la faim, la détresse, le manque de tout.

— Qu'allons-nous devenir ?

C'était la question qu'elles se posaient chaque soir en se blottissant dans leur lit, afin de chercher, dans le sommeil, l'oubli de leur infortune.

L'infortuné de tant de milliers de pauvres filles perdues dans Paris !

Des occasions s'offrirent encore. Était-ce malchance ? Ou bien, Matagrín, en voulant leur rendre service, s'arrangeait-il, au contraire, pour leur nuire ? On l'eût dit. Elles n'inspiraient pas confiance. Elles étaient trop belles. Elles reçurent les rebuffades de certaines maîtresses de maison qui craignaient pour le repos de leur foyer. Mais elles reçurent aussi certaines allusions, claires et cyniques, qui leur firent monter le rouge au front. Ah !

si elles avaient voulu !... Comme la vie eût été facile...

Matagrín le leur laissait apercevoir parfois, avec son éternel mot :

— Ah ! il faut être plus gentilles !

Il semblait que tout concourait pour les mettre en péril. Elles résistaient, du reste, bravement. Mais elles sentaient se resserrer lentement autour d'elles, de leur pauvre âme et de leur pauvre corps, les mailles du filet terrible dans lequel elles s'étaient jetées. Leurs derniers bords, leurs derniers soubresauts les sauvaient encore. Les sauveraient-ils toujours ? N'arriverait-il pas, enfin, le moment où le désespoir leur enlèverait toute force et où elles se laisseraient aller, comme tant d'autres, au grand courant qui les happerait au passage, le moment où, selon l'infâme pensée de Matagrín, il faudrait être gentilles ?...

Elles se révoltaient, avec un cri de dégoût dans leur fierté :

— Non, non, pas ça ! pas ça !

Puis, les jours s'écoulèrent encore et s'ajoutèrent aux jours — quelque sous gagnés dans de grossiers travaux, des écritures faites dans certaines entreprises, retardèrent le désastre, l'irréparable...

Jusqu'à la minute où, découragées, ayant faim, menacées d'être jetées hors de leur cabinet garni, si elles ne payaient pas la quinzaine qu'elles devaient, plus la quinzaine d'avance, pour la centième fois elles murmurèrent, mais cette fois en pleurant et avec un frisson :

— C'est fini !... Demain, nous ne serons plus que des vagabondes ! !

III

Pour ne pas être mises à la porte, elles copièrent des adresses pour une maison de publicité et réussirent à gagner chacune douze ou quinze sous par jour. Comme elles se privaient de tout, qu'elles ne mangeaient que du pain, avec un peu de laitage le soir, elles finirent par donner un acompte à l'hôtel.

Cela rassura l'hôtelier. Elles gardèrent leur cabinet. C'était, du moins, la tranquillité pour quelques jours encore. Pendant quelques jours elles auraient un lit où coucher, une maison honnête où dormir tranquilles.

Alors elles s'arrangèrent pour faire leurs courses à tour de rôle.

Pendant que l'une écrivait les adresses du matin au soir — il fallait dix ou douze heures pour gagner une quinzaine de sous — l'autre s'en allait dans Paris partout où l'attirait un renseignement recueilli au hasard.

Elles n'osaient plus recourir à Matagrín. Elles en avaient peur. Puis, comme elles étaient à bout de ressources, vivant au jour le jour, où eussent-elles trouvé la petite somme que Matagrín ou les autres leur auraient sûrement réclamée ?

Dans cette lutte opiniâtre, désespérée, des hasards ne furent point sans s'offrir.

Elles trouvèrent du travail commun dans des magasins. Elles y gagnèrent quelques sous de plus. Oh ! pas beaucoup ! et cela permet de ne pas mourir !...

Mais cela ne permet pas de renouveler le linge qui s'en va... la robe qui s'use, malgré les soins les plus méticuleux, l'imagination et l'adresse les plus prodigieuses...

Cela ne permet pas d'acheter les quelques pauvres rubans qu'il faut pour rajuster un chapeau qui se déforme.

Cela ne permet pas d'avoir la coquette d'être propre.

Cela ne permet pas, cela surtout, hélas ! d'acheter des chaussures... ces chaussures qui s'usent si vite à battre, dans les recoins les plus éloignés, le pavé de Paris... Elles tenaient encore, ces chaussures, mais à force d'ingéniosité... Elles les avaient déjà réparées tant bien que mal, et recousues... Mais la semelle ! la semelle s'amincissait... Déjà, à l'un des pieds de Modeste, avait fait place au vide cet amincissement progressif... La pauvre Pirouette allait, à travers ce cuir fléchissant et en déroute, marcher sur son bas !...

— Si ce n'est pas désolant ! disait-elle le soir en regardant sa bottine et en tâchant d'apporter un dernier remède à un pareil désastre !

Elle refit un morceau en coupant la reliure en cuir d'un vieux bouquin à moitié rongé par les rats, qu'elle ramassa dans une poubelle.

— Comme ça, du moins, on pourra marcher encore...

Elles se regardèrent. Elles raillaient, parfois, se moquant de leur misère. Mais la raillerie n'était qu'à fleur de lèvres... Bien vite, les larmes pointaient, sous les cils tremblants !...

D'autres hasards vinrent les empêcher de mourir de faim... Car ce n'est pas un vain mot... A Paris, les hommes peuvent se tirer d'affaire... ils trouvent des ressources, inaccessibles aux femmes !...

Une femme, lorsqu'elle veut aller droit son chemin, se heurte à la misère hideuse, malgré les efforts de la charité officielle, malgré les préoccupations des âmes charitables, malgré les refuges, les ouvriers et les fondations de bienfaisance... Triste et effrayant calvaire que celui de ces pauvres femmes... Être belles ne leur sert à rien... Être belles, c'est la plupart du temps un danger de plus... Être belle et misérable, cela semble une contradiction si singulière, que la défiance découle d'une chose si anormale. Les honnêtes gens ne réfléchissent même pas, s'informent rarement. Ils s'éloignent. Les autres en profitent, quand ils peuvent... Et c'est toujours, pour la femme, le même cercle d'enfer où elle tourne jusqu'à l'épuisement ou jusqu'à la chute, enfin... la chute attendue, guettée, convoitée, exploitée même...

Elles firent bien des métiers...

Elles allèrent aux Halles où on les occupa pendant quelque temps.

Modeste entra dans un restaurant pour y tenir le vestiaire.

Au bout de trois jours — alors qu'elle commençait à respirer et qu'elle croyait à la fin de ses peines — on la renvoya sans raison.

Une autre prit sa place. Valentine tint la caisse d'un café des environs de la gare Saint-Lazare.

Le patron lui fit la cour. La patronne fut jalouse. On la chassa.

Mais cela l'avait mise en vue, fait connaître. Un cafetier de Montmartre la demanda, lui offrit des conditions brillantes. D'abord, on l'habillerait et elle en avait grand besoin. Elle serait nourrie, logée, et elle aurait cent francs par mois.

C'était la fortune, tout simplement. Elle accepta.

Le deuxième jour, le patron lui glissa à l'oreille :

— Surtout, soyez gentille avec les clients !

Toujours ce mot... qui semblait un mot d'ordre... sonnait à leurs oreilles :

— Soyez gentilles !...

Elle comprit, rendit sa belle robe, reprit sa pauvre jupe et partit.

Après chacune de ces tentatives qui les séparaient — pas pour longtemps — elles se retrouvaient dans l'honnête hôtel de la rue de Lancry. Elles vivaient là, bien malheureuses, il est vrai, mais en repos, dans une atmosphère de paix où elles reprenaient des forces pour s'élaner de nouveau et bien vite dans la fournaise...

Oui, perdues ! bien perdues dans Paris !... Et combien comme elles !

Au milieu de toutes ces misères, parfois un rayon de soleil...

Ce rayon de soleil, c'était quelque place chez d'honnêtes gens... un peu de comptabilité chez des petits commerçants, même quelques leçons d'allemand que trouva Modeste, puis encore des places de femmes de chambre ; pendant quinze jours de suite, pour manger du pain, elles figurèrent au Châtelet dans quelque vague reprise du *Tour du monde* ; mais une fatalité s'acharnait contre elles. Elles crurent à de la fatalité jusqu'au jour où elles découvrirent la vérité...

A peine étaient-elles en place qu'on les remerciait sans motif. Rien n'y faisait, ni la ponctualité dans leur service, ni leur soumission, ni leur politesse, ni leur douceur, ni leur intelligence... ni leurs supplications et leurs larmes...

— Mademoiselle, je regrette, vous ne faites pas notre affaire...

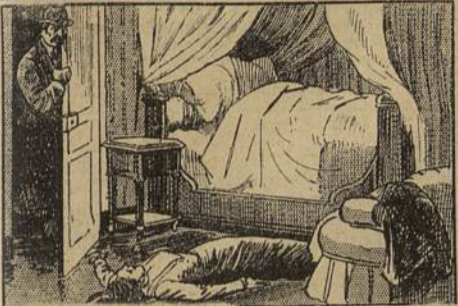
C'était dur et bref... C'était tranchant comme un coup de couteau...

(La suite au prochain numéro.)

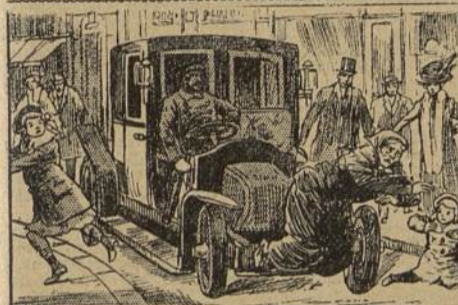
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

RIXE SANGLANTE. — Dans un débit, deux Italiens se prirent de querelle. La discussion ayant dégénéré en rixe, le marchand de vins voulut séparer les pugilistes, mais l'un de ceux-ci, aveuglé par la rage, brandit son couteau, et après avoir frappé le débitant à l'épaule gauche, porta cinq coups de son arme à son adversaire. **PARIS.**



ASSOMÉE ET DÉVALISÉE. — Près de la porte Maillot, une jeune femme rencontra un individu qu'elle consentit à suivre dans un hôtel. Au moment de se séparer d'elle, l'individu tenta de l'étrangler. Il la renversa sur le plancher, lui martela le visage et la poitrine à coups de talon et s'enfuit après lui avoir dérobé une chaîne en or et son portemonnaie. **PARIS.**



VICTIME DU DÉVOUEMENT. — En traversant la rue Sévero, avec les deux enfants de son maître, une domestique, âgée de 55 ans, vit arriver un taxi-auto à toute allure sur un des bords. Elle se précipita et jeta le petit en arrière; mais elle fut happée elle-même par l'auto et renversée. Le crâne fracturé, elle n'a pas survécu à ses blessures. **PARIS.**



UN FOU ACROBATE. — Boulevard de Strasbourg, de nombreux badauds contemplant, avoisiés, un jeune homme qui, en s'aidant des aspérités du mur, descendait du quatrième étage, en poussant des cris. Des agents dressèrent des échelles et réussirent ainsi le malheureux, un représentant de commerce devenu subitement fou. **PARIS.**

MARIÉE SANS LE VOULOIR

Une jeune fille, habitant Croisilles (Somme), âgée de vingt et un ans, vient d'apprendre, non sans une profonde stupeur, qu'elle était mariée, ce dont elle ne s'était jamais doutée.

Voici comment lui fut annoncée cette étrange nouvelle :

Cette jeune fille, qui est originaire de Paris, se présentait dernièrement à la mairie de Croisilles pour faire publier ses bans : elle désirait prochainement se marier.

Le secrétaire de mairie écrivit à Paris pour faire venir un extrait de l'acte de naissance de la jeune fille. A quelques jours de là, le secrétaire rencontrant la jeune fille lui dit :

— Mais vous ne pouvez vous marier, vous l'êtes déjà.

Et le secrétaire mit sous les yeux de la jeune fille stupéfaite l'extrait de son acte de naissance portant mention de son mariage.

La jeune fille a demandé l'assistance judiciaire, afin de faire annuler par les tribunaux la fausse mention portée sur son acte de naissance.

INTUITIVE-KISS

Nous avons parlé de ce particulier *eye-kiss* américain qui se transmet par le regard sans que les lèvres y soient pour rien. Il y a mieux : c'est l'*intuitive-kiss*, c'est-à-dire le baiser qui n'a jamais été donné ni par les lèvres ni par les yeux, mais qui se sent par intuition. C'est pour lui avoir donné un *intuitive-kiss* que la très honorable mistress Tellie Schaw traînait ces jours-ci devant les tribunaux de Saint-Louis, un non moins honorable négociant de cette ville, M. Arthur Walchmann. Mistress Tellie Schaw prétendait que cet *intuitive-kiss* lui avait été donné par M. Walchmann lorsqu'elle était venue le voir pour lui demander un emploi.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN FRATRICIDE. — Devant la Cour d'assises de Maine-et-Loire a comparu Eugène Lhermitte, âgé de 42 ans, accusé d'avoir tué sa sœur.

Emu de l'état de santé de sa mère, atteinte de troubles cérébraux, et qu'il avait dû conduire à l'hospice des incurables de Baugé, Lhermitte avisa sa sœur Aurélie, artiste peintre, alors en déplacement à Château-Chinon, d'avoir à revenir le plus tôt possible. Mlle Lhermitte rentra à Angers le 21 mai dernier, dans la soirée. L'accusé alla la chercher à la gare et la conduisit à un appartement au second étage d'une maison, 5, place des Halles, à Angers, où elle avait installé un petit atelier de peinture. Mis alors au courant du projet que sa sœur avait formé de se marier avec un agent à Château-Chinon de grands industriels parisiens, Lhermitte formula aussitôt des objections : leurs ressources peu élevées pourraient être réduites par la maladie de leur mère ; le fiancé n'avait pas de fortune. Il s'efforça en fin de détourner sa sœur d'une union qui ne semblait pas présenter de garanties, mais il ne put la convaincre. Après dîner, il reprit ses instances sans plus de succès.

Pendant la nuit, la préoccupation de ce mariage le hanta sans relâche ; l'idée de résoudre la situation, soit en tuant sa sœur, soit en l'amenant à se suicider avec lui, s'imposa à son esprit. Le 22 mai, vers sept heures du matin, il tenta encore de décider Aurélie à ne point se marier. Il essaya un nouvel échec. Le frère et la sœur prirent ensemble du lait, puis Lhermitte sortit. Il rentra peu après, s'arma d'un couteau et, se précipitant sur sa sœur, alors debout dans l'embrasure d'une fenêtre qui s'ouvre sur la place des Halles, il la frappa derrière la tête.

Poussant des cris qu'entendirent les voisins, Aurélie fit face à son frère, parvint à le désarmer et s'enfuit ; mais, saisissant un marteau laissé sur une table, Lhermitte la poursuivit ; la rejoignant sur le palier, il la frappa à coups redoublés sur la tête jusqu'à ce qu'elle tombât inanimée. Des agents étant accourus, Lhermitte se laissa arrêter sans résistance.

La victime, qui respirait encore, fut transportée à l'hôpital, où elle mourut une heure plus tard. Elle avait reçu trente-sept blessures.

Issu d'un père qui se suicida en 1890, alors qu'il était fou, et d'une mère, aujourd'hui aliénée, appartenant à une famille où, du côté paternel, peuvent se relever des tares cérébrales, Lhermitte fut soumis à un examen mental. Les médecins aliénistes, sans voir en lui, à proprement parler, un aliéné, semblent le tenir pour un individu qu'une tare héréditaire a pu mettre en état de moindre résistance aux idées mauvaises qui lui sont venues. D'après leurs conclusions, il n'était pas en état de détermination au moment de son crime ; aussi, ne peut-on en exclure toute responsabilité chez lui.

Ces anomalies correspondent à l'état connu sous le nom de dégénérescence mentale. Au surplus, aussi bien à La Cornuaille, où il résidait, qu'à Angers, où il venait fréquemment voir sa sœur, il s'était fait remarquer par ses allures bizarres, sa grossièreté d'expressions, ses théories outrancières sur le mariage et le célibat, son avarice sordide.

Les débats offrent cette particularité qu'ils ne parvinrent pas à mettre en lumière le motif véritable du crime. On pensait que Lhermitte finirait par avouer qu'il tua par jalousie sa sœur. Il n'en a rien été. Cette révélation, qu'on escomptait comme sensationnelle, ne s'est pas produite. Le président a tout de suite écarté l'hypothèse de la passion. On a dû se contenter des explications de l'acte d'accusation, non démenties par l'accusé, savoir que Lhermitte tua par esprit de lucre. Très avare, il redoutait la ruine de sa famille du fait du mariage de sa sœur.

M. Le Prado a défendu habilement son client. C'est un irresponsable, a-t-il déclaré. Auparavant, le procureur général avait demandé une condamnation sévère, mais non aggravée par la préméditation, qui n'a pas été établie.

Le jury s'est montré impitoyable. Lhermitte a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Cependant, les jurés ont signé un recours en grâce.

— Vous a-t-il réellement donné un baiser ? demanda le juge.

— J'ai eu l'intuition qu'il me l'a donné, répondit la demanderesse.

Le mari de la dame, interrogé sur le fait reproché à M. Walchmann, déclara n'avoir pas assisté à l'entrevue ; il avait néanmoins, jura-t-il, l'intuition que les choses s'étaient passées comme l'affirme son épouse.

Le prévenu ayant néanmoins été acquitté, l'*intuitive-kiss* n'a pas encore d'existence juridique reconnue en Amérique.

RÉCIDIVISTE A NEUF ANS

Les agents appréhendaient, l'autre soir, boulevard Magenta, à Paris, un bambin de 9 ans, bien connu d'eux, qui sollicitait la charité des passants.

Le jeune vaurien, qui est un récidiviste

CAMBRIOLEURS MASQUÉS. — Le 18 février 1911, vers deux heures du matin, à Bry-sur-Marne, Mme Lorand, âgée de 82 ans, était éveillée ainsi que sa bonne, par un bruit insolite. Mlle Delorme se leva, pensant que c'était le chien qui grattait à la porte. Elle ouvrit la fenêtre et elle aperçut un individu singulier, coiffé d'un chapeau haut de forme, masqué d'un loup noir, et qui lui cria, en brandissant son revolver : « Ouvrez, ou je tire. »

La domestique ne perdit pas la tête : elle se rejeta en arrière et tira la corde d'une cloche, qui, scellée sur le côté droit de la maison, avertit les voisins qu'un danger menaçait Mme Lorand.

Pendant ce temps, les cambrioleurs, effrayés, s'étaient enfuis et Mlle Delorme entendit une automobile qui s'éloignait vers Paris.

La police retrouva, le lendemain, des traces d'escalade le long du mur, et de pesées faites sur la porte avec une pince-monseigneur. Dans le jardin, on découvrit des fausses clés et des instruments de cambriolage. Grâce à ces objets on put bientôt trouver la piste des malfaiteurs : quatre repris de justice furent arrêtés : Auguste Masson, dit « Paul le Pâle », âgé de 25 ans ; Auguste Piat, 31 ans, dit « le Grand Eugène » ; François Cortier, 26 ans, et Georges Franc.

L'arrestation de ces individus fut des plus difficiles ; ils étaient tous armés de revolvers et de poignards ; l'un d'eux, Franc, déchargea deux coups de feu sur l'inspecteur Fleury, qui était allé chez lui pour l'arrêter, puis il se fit justice aussitôt et mourut quelques heures après à l'hôpital Beaujon.

Masson, Piat et Cortier ont comparu devant la cour d'assises de la Seine. Les trois malfaiteurs ont eu une attitude provocante à l'égard de la Cour. Ils ont nié énergiquement avoir participé au cambriolage.

Après un réquisitoire énergique de l'avocat général, les accusés ont été condamnés : Masson et Piat chacun à vingt ans de travaux forcés et à la relégation, et Cortier à quinze ans de travaux forcés et à la relégation.

LE VOL DE LA MITRAILLEUSE. — Devant la cour d'assises de la Marne a comparu le caporal Deschamps qui, on s'en souvient, vola une mitrailleuse au 106^e d'infanterie, pour la livrer aux Allemands.

Après avoir déserté, le caporal Deschamps qui s'était réfugié à Toul, chez sa maîtresse, revint à Châlons dans la nuit. Tout de suite, il escalada le mur d'enceinte de la caserne d'artillerie, dont il traversa la cour avec une des clés qu'il avait emportées. Il ouvrit la porte de communication donnant dans le quartier d'infanterie. Il défonça la porte d'un coup d'épée, détacha une des mitrailleuses de son support et prit la fuite par le même chemin qu'à l'arrivée.

A minuit trente, il prenait le train pour Strasbourg, où il livra la mitrailleuse aux Allemands. En échange, il reçut la somme de 1250 francs pour prix de sa trahison. Cet argent ne dura pas longtemps. Après avoir vainement cherché du travail, Deschamps se rendit dans plusieurs villes en compagnie d'une femme de mauvaise vie et, quand ses ressources furent épuisées, il vécut de l'inconduite de sa compagne de rencontre. Celle-ci l'ayant abandonnée pour revenir à Paris, Deschamps revint, lui aussi, dans cette ville, où le hasard lui fit rencontrer un soldat, libéré du régiment. Il lui fit le récit de son aventure. Celui-ci eut le dévouement de la Sûreté générale et, le 17 avril, Deschamps était arrêté. Deschamps fit des aveux et fut soumis à un examen mental à la suite duquel les médecins ont conclu à son entière responsabilité.

Les débats ont eu lieu à huit clos. Le jury avait à répondre à huit questions sur le vol qualifié de la mitrailleuse, les cinq circonstances aggravantes de vol commis la nuit, dans une maison habitée avec escalade, fausses clés et effraction, la question de livraison de la mitrailleuse (document secret) à des personnes non qualifiées pour en connaître, et enfin le port d'arme prohibée.

Il a rapporté un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes.

La Cour, après une courte délibération, a condamné l'ex-caporal Deschamps à la peine de vingt années de travaux forcés.

du vagabondage et de la mendicité, reçut encore une verte semonce du commissaire du quartier de la Porte-Saint-Martin ; après quoi, il fut rendu à sa famille.

Pour le punir, son père le mit au lit, et lui cacha ses vêtements, croyant ainsi prévenir toute nouvelle escapade ; mais l'enfant se rit de ce moyen. Dès qu'il fut seul, il revêtit à la hâte un vieux pardessus paternel, et, en guise de pantalon, s'enroula des serviettes autour des jambes. Déguepiller par une fenêtre fut ensuite un jeu pour le gamin qui, après avoir erré à l'aventure la nuit et le jour dans les rues de la capitale, apitoyant les âmes sensibles sur son sort, était de nouveau arrêté.

Ce sera là sa dernière équipée, car cette fois le commissaire a expédié l'incorrigible gamin au Dépôt, en attendant son entrée dans une maison de correction, où il restera jusqu'à sa majorité.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

ACOUPS DE RASOIR. — Vers une heure du matin, un charpentier regagnait son domicile, lorsqu'il fut abordé par un individu qui, sans la moindre provocation, lui tailla le visage d'un coup de rasoir.

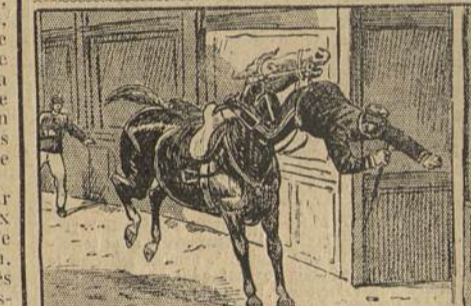
Tandis que sa victime s'affaissait, perdant abondamment son sang par une affreuse entaille allant d'une joue à l'autre, le lâche meurtrier prit la fuite et disparut dans la nuit. **SAINT-DENIS.**



ACOUPS DE QUEUE DE BILLARD. — Dans un débit deux ouvriers agricoles querelaient. L'un d'eux, peu patient, se saisit d'une queue de billard et s'en servait comme d'une massue en assénant de terribles coups sur la tête de son adversaire. Celui-ci roula assommé sur le sol et dut être transporté à l'hôpital dans un état des plus alarmants. **SAINT-MARTIN-DE-BETHENCOURT.**



UN FORCENE. — Un ouvrier maçon ayant rencontré sa femme dont il est séparé, lui porta un coup de couteau au bras droit. Il blessa également sa fille, âgée de 16 ans, qui s'interposait, et d'un coup de tête dans le ventre. Il renversa la garde champêtre. Il fut arrêté par deux gendarmes. **BREUILLET.**



MORT D'UN OFFICIER. — Au manège d'artillerie, un lieutenant dressait un pur sang. L'animal bondit et s'abattit contre la porte de sortie du manège. Violamment rejeté à terre, l'officier se fractura le crâne. Il expira dans la soirée. **VINCENNES.**

LA NAISSANCE D'UNE ILE

La mer, qui s'acharne parfois à ravager des régions par des raz de marée, vient, cette fois, de donner naissance à une île. L'accouchement — si l'on peut dire — fut laborieux.

Une agitation extraordinaire, inquiétante, régna, en effet, un jour de la semaine dernière, dans le détroit de la Bouche-du-Serpent, qui sépare le Venezuela de la Trinité. Des vagues furieuses déferlèrent des heures durant, rendant impossible la navigation. Les embarcations et les navires durent s'abriter dans les ports. Puis, soudain, on vit s'élever de la mer d'épaisses colonnes de fumée et de flammes. L'eau semblait en feu.

Le phénomène dura un laps de temps relativement assez long. Quand il prit fin, une île nouvelle avait surgi, au grand ébahissement de ceux qui s'en aperçurent.

LES CENDRES DE GARIBALDI

Une médaille vient d'être décernée au marin Domenico Melarancio, qui a arrêté, à Caprera, deux individus venus de France, et qui tentaient de voler les cendres de Garibaldi. Le marin raconte que pendant qu'il était de garde près du tombeau du grand patriote, il apprit que deux personnes, pendant la nuit, avaient essayé de forcer la tombe. La nuit suivante, il se cacha dans des buissons épais de rosiers sauvages et vit une barque aborder dans un léger clapotis, puis deux hommes rampèrent jusqu'au monument et commencèrent à travailler. Le marin tira sur eux un coup de fusil. Ils répondirent par quatre coups de revolver, mais un des individus, atteint au flanc, tomba et l'autre se rendit. Les profanateurs de la tombe du héros italien furent ligotés et transportés à la Maddalena.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN CRIME. — Cinq jeunes gens se trouvaient dans un débit; ils se prirent de querelle avec un consommateur. Bien-tôt tout le monde sortit.

Le consommateur s'avança vers un des jeunes gens et lui dit :

— C'est à moi que tu vas avoir affaire. Il y eut une courte lutte, dans laquelle le jeune homme fut terrassé.

Les camarades séparèrent les adversaires. Quelques instants après, le jeune homme se retira à l'écart pour satisfaire un besoin naturel. C'est à ce moment que son adversaire s'avança vers lui et lui porta plusieurs coups de couteau, dont l'un l'atteignit à la nuque, l'autre au ventre et le troisième au bras.

Le blessé s'affaissa. On s'empara du meurtrier, qui fut conduit au garde champêtre qui le remit aux gendarmes. **TRIGNAC.**



BRULURES MORTELLES. — Au moment où sa mère entrait, un enfant de deux ans, fils d'un cantonnier, courut au-devant d'elle. Le pauvre petit fit chavirer une casserole de café qui se trouvait sur un petit fourneau. Le liquide en ébullition se répandit sur le dos de l'enfant qui expira après une longue nuit de souffrances. **TOURVILLE-LA-CHAPELLE.**



MUTINERIE DE DÉTENU. — Sept prévenus de la maison d'arrêt ayant frappé leur codétenu, un gardien voulut pénétrer dans la salle. Mais la porte était solidement barricadée. Il fallut faire appel à la gendarmerie, à la police et à la troupe pour avoir raison des révoltés. Trois d'entre eux ont été mis en cellule. **QUIMPER.**

MAGISTRAT ASSAILLI. — Un juge d'instruction procédait, à la maison d'arrêt, à l'interrogatoire d'un terrassier, arrêté pour vol. Très surexcité, celui-ci renversa le commis greffier sur sa table pendant qu'il tournait le dos. Le gardien chef intervenant, une lutte terrible s'engagea entre les deux hommes. Le forcené, se dégageant des étreintes du gardien, s'élança alors sur le juge d'instruction et le saisit à la gorge. A ce moment, le greffier réussit à renverser l'énergumène et à le maintenir à terre.

Aidé du gardien et du juge d'instruction, il maîtrisa le dangereux malfaiteur qui, doué d'une force peu commune, opposait à tous une résistance acharnée. **CHATEAULIN.**



TOMBÉ D'UN TOIT. — Plusieurs ouvriers travaillaient à réparer les cheminées sur le toit de la prison Bonne-Nouvelle, à quinze mètres de hauteur. Soudain, un des ouvriers perdit l'équilibre et vint s'écraser sur le pavé de la cour. On le transporta à l'hôpital, mais il succomba en arrivant. **ROUEN.**



LA VENGEANCE D'UN PÈRE. — Sous prétexte d'acheter des pommes, un individu pénétra dans une ferme et tenta de violenter une fillette de cinq ans. Aux cris de l'enfant le père survint. Le misérable, affolé, saisit le fermier à la gorge; mais le cultivateur lui porta un coup de couteau au bas ventre. L'individu tomba et expira. **LAVAL.**

UN VOL INEXPLICABLE

(Suite et fin.)

Tour à tour, le policier se fit donner des détails sur le cuisinier, sur le chauffeur, sur tous les domestiques de la maison.

— Maintenant, ajouta R., parlez-moi un peu de votre secrétaire.

— Comment, vous oseriez soupçonner un homme qui, j'en réponds, est la probité même!

— Je ne le soupçonne pas plus qu'un autre, je vous demande des renseignements sur son compte.

M. Stanislas Dufour en fit le plus grand éloge.

C'était un garçon sérieux qui s'occupait de sciences; il était en train d'écrire sur le magnétisme un livre qui devait révolutionner le monde savant.

R. écoutait distraitemment; il lui importait peu de savoir que le secrétaire de M. Stanislas Dufour fût un homme de science. Cela n'avait rien à voir avec les vols dont le rentier était victime.

Le policier se levait pour prendre congé, M. Stanislas le fit rasseoir.

Il venait de se rappeler un détail...

Son valet de chambre, Firmin, avant d'entrer comme domestique chez le marquis de F., avait été ouvrier serrurier.

— Ah! ah! dit le policier.

Les soupçons de M. Stanislas Dufour se précisaient.

— Ce garçon-là a des allures louches, dit-il... je n'y avais pas fait attention, mais maintenant, en y réfléchissant... avec des fausses clefs... ça expliquerait tout. Il faudrait tâcher de savoir si Firmin n'a pas quelque part un atelier clandestin.

— Je saurais cela, dit R., en se levant pour partir.

Il revenait quelques jours plus tard.

— Eh bien! demanda M. Stanislas Dufour, avez-vous du nouveau?

— Oui, certes.

— Mon valet de chambre...

— Il ne s'agit pas de votre valet de chambre.

Et, se penchant mystérieusement vers le rentier, il lui dit à l'oreille :

— Votre secrétaire a une maîtresse.

— Ah! dit M. Stanislas Dufour, désappointé... qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse?... Il peut bien en avoir dix, je n'y trouverais rien à redire.

— Dix... pécaïre!... comme vous y allez! cela lui coûterait trop cher. Combien lui donnez-vous par mois?

— Trois cents francs.

— Il n'a pas d'autres ressources?

— Aucune; c'est un jeune homme d'excellente famille; mais son père, complètement ruiné par un crack à la Bourse, s'est fait sauter la cervelle en le laissant dans la misère.

— Et il donne mille francs par mois à sa maîtresse.

— Mille francs? Vous en êtes sûr?

— J'ai pris mes informations, c'est le chiffre de la donzelle.

— Vous en concluez?

— Que ces mille francs-là pourraient bien être ceux qui vous manquent chaque mois.

Le visage de M. Stanislas Dufour exprima un étonnement profond.

— Vous supposez que mon secrétaire me vole! s'écria-t-il... mais c'est inadmissible... matériellement inadmissible!... Comment pourrait-il ouvrir mon coffre-fort?

— Avec vos clefs, peut-être, qu'il vous emprunte à votre insu.

— Voir le numéro 151.

N. HERSENT.

UN « BISTRO » AU PALAIS DE JUSTICE

Un camionneur se présente, l'autre jour, à la buvette du Palais à Paris, pour livrer une caisse de liqueurs.

Surprise du barman qui n'a rien commandé.

L'adresse indique bien cependant le Palais de Justice.

On cherche... On cherche... Et la police découvre qu'un garçon de bureau, sans payer aucun droit, tient un cabaret sous les combles de l'édifice, où se réunissent, chaque jour, témoins, justiciables, huissiers à chaîne et petits fonctionnaires.

L'installation date de 1906.

On devine la stupéfaction des magistrats!

LES TÉMOIGNAGES D'ENFANTS

La chambre des appels correctionnels de Paris vient d'infirmer une décision que les premiers juges avaient fondée sur l'unique déposition d'une fillette de sept ans. Car la vérité ne sort pas toujours par la bouche des enfants. C'est même tout le contraire, l'enfant, éminemment suggestible, étant le plus souvent disposé à voir tout ce qu'on lui dit. Cela ressort du moins des expériences instituées par un directeur d'école à Gand. Ainsi, un jour, ce directeur demanda dans une classe quelle est la couleur de la barbe de M. H., lequel ne porte ni n'a jamais porté aucune barbe. Sur dix-huit enfants, seize répondent que M. H. porte une barbe noire. Un autre jour, dans une classe d'enfants plus âgés, il demande de quelle couleur sont les moustaches de M. Th., qui est imberbe. A peine a-t-il posé la question

— Pour ça, non, j'en suis sûr. Mes clefs ne me quittent jamais.

— Alors, il emploie un autre moyen.

— Eh! quel moyen voulez-vous qu'il trouve?

— C'est à voir. A la fin du mois, je désirerais assister au paiement de votre personnel... sans être vu, bien entendu, car il ne faut pas qu'on soupçonne ma présence.

— C'est bien simple, vous resterez ici même... vous pourrez ouvrir la porte de communication... la portière suffira à vous cacher.

— C'est entendu... à bientôt.

Le policier revint à la fin du mois; M. Stanislas Dufour l'installa comme il avait été convenu.

Il vit les domestiques du rentier venir l'un après l'autre toucher ce qui leur était dû.

Puis ce fut au tour du secrétaire resté seul avec son patron.

Celui-ci prit les trois derniers billets de cent francs qui restaient sur son bureau et les remit dans la main du jeune homme en lui disant :

— Maintenant, voici pour vous.

Le secrétaire serra les billets dans sa poche. Son visage avait pris un air dur...

Ses yeux se rivèrent sur M. Stanislas Dufour...

Puis il fit un geste autoritaire.

Et docilement le rentier se leva...

D'un pas automatique, il se dirigea vers la porte derrière laquelle était caché le policier.

Celui-ci s'était rapidement reculé au fond de la pièce de façon à n'être pas vu du secrétaire.

M. Stanislas Dufour passa auprès de lui sans rien dire, le regard vague.

— Où allez-vous? demanda le policier à voix basse.

Mais le rentier ne répondit pas, ne paraissait même pas le voir.

Il se dirigea vers son coffre-fort... l'ouvrit, y prit un billet de mille francs...

Il le ferma soigneusement. Puis alla dans la pièce à côté et remit le billet au secrétaire, qui, après l'avoir empoché, s'en alla aussitôt.

Le policier sortit de sa cachette...

M. Stanislas Dufour était assis dans son fauteuil, l'air hébété.

— Je crois que je viens de dormir, dit-il à R., je me sens la tête lourde...

— Eh bien, goguenarda le policier, vous avez encore un déficit de mille francs.

— Je ne sais pas, répondit M. Stanislas Dufour.

— Moi j'en suis sûr, et les mille francs sont dans la poche de votre secrétaire.

— Ah! bast!... comment savez-vous?

— Mais c'est vous-même qui les lui avez donnés!

— Moi!... Allons donc!...

Le policier le regarda de travers... Mais à ce moment, un trait de lumière traversa son esprit. Il venait de comprendre. Le secrétaire se livrait d'ordinaire à des études sur l'hypnotisme et M. Stanislas Dufour lui servait bénévolement de sujet pour ses expériences.

Le pauvre homme n'était plus aux mains de son employé qu'un être inerte sans volonté, prêt à obéir à toutes ses suggestions.

Abusant de la situation, l'indélicat secrétaire l'obligeait, à son insu, à lui donner chaque mois les mille francs dont il avait besoin pour entretenir sa maîtresse. Et chaque fois, c'était M. Stanislas Dufour qui, sous l'empire du sommeil magnétique, se volait lui-même.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

TOMBÉE D'UN TRAIN. — La femme d'un adjudant du 158^e d'infanterie se rendait à Igny, lorsqu'un moment où le train allait atteindre la gare, elle commist l'imprudence d'ouvrir la portière de son compartiment, et fut projetée sur la voie. Dans cette chute, l'imprudente jeune femme se contusionna assez grièvement sur diverses parties du corps, et eut l'épaule gauche démise.

Après avoir reçu un pansement provisoire en gare, la blessée fut ramenée à Lyon par le premier train. Ses blessures, quoique assez graves, ne mettent pas ses jours en danger. **LYON.**



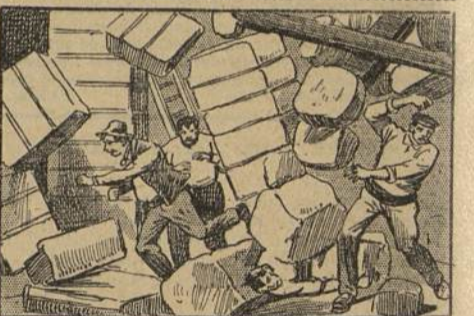
TRAGIQUE NOYADE. — En compagnie d'un camarade, un marinier conduisait une barque vide à l'aide d'une corde. Un remous provoqua un brusque mouvement; le marinier glissant sur la berge tomba à l'eau; son camarade se précipita à son secours ainsi qu'un employé des ponts et chaussées qui détacha immédiatement une barque. Mais ils ne retirèrent qu'un cadavre. **LYON.**

JETÉE A L'EAU. — Le cadavre d'une femme de trente ans a été retiré des eaux à Moirans. La figure de la malheureuse était hachée de coups de couteau, et la tête, au milieu du front, avait été fracturée avec un instrument contondant.

La victime avait donc été tuée avant d'être jetée à l'eau. Ouvrière en soierie à Voiron, elle avait été vue, dans la soirée précédente, avec des individus peu recommandables attirés dans cette localité par la grande foire qui s'y tient en ce moment. **SAINT-MARCELLIN.**



UN SUICIDE EN PRISON. — Une femme accusée d'avoir tué son mari à coups de fusil, avait été enfermée à la maison d'arrêt. Pendant la nuit, elle se servit de son drap de lit pour se pendre à l'espagnolette de la fenêtre. Quand on la découvrit, elle avait cessé de vivre. **AIX-EN-PROVENCE.**



UNE MAISON S'ÉCOULE. — Pendant que des ouvriers travaillaient à la construction d'une maison, le bâtiment, haut de deux étages, s'écroula sur les infortunés. Pris sous les décombres, ils ne purent être retirés que par les pompiers. Deux d'entre eux étaient morts. Quatre autres ont reçu de terribles blessures. **CANNES.**

UNE VIEILLE FILLE ASSASSINÉE. — Une femme vivant seule, habitant aux Massettes-de-Clermont qui passait pour avoir des économies, a été trouvée assassinée sur le seuil de sa porte.

C'est un voisin qui a découvert le cadavre, complètement nu. La tête ensanglantée porte de nombreuses blessures paraissant avoir été faites les unes par un instrument tranchant, les autres par un instrument contondant. La joue gauche est arrachée. **PONT-DE-BEAUVOISIN.**



SUICIDE DRAMATIQUE. — En proie à des chagrins de famille, une veuve, âgée de 46 ans, se rendit chez son notaire, au Mur. Prise d'une crise de désespoir, elle tira de sa poche un petit couteau et se l'enfonça dans la gorge. Elle a été transportée mourante à son domicile. **TOULON.**

L'inspecteur des viandes culinaires

Fraichement débarqué dans la capitale, un cuisinier de vingt-cinq ans faisait l'autre jour la connaissance d'un individu qui lui offrit amicalement de lui trouver une place.

— Je connais pas mal de monde dans les ministères, annonça l'inconnu, et il me sera facile de vous caser surtout si vous me donnez un petit bénéfice.

Le maître-queux promit cinq cents francs. A quelques jours de là, l'obligé inconnu lui apprit qu'il était nommé inspecteur des marchés; comme preuve, il lui remit une lettre de la préfecture de police prouvant sa promotion au grade d'inspecteur des viandes culinaires du département de la Seine, avec mission de veiller à la fraîcheur des denrées marchandes. (sic.)

Heureux de cette aubaine inespérée, le cuisinier remit sur-le-champ à l'intermédiaire la somme promise et acheta les outils nécessaires à sa nouvelle profession, soit une sonde en os et un sac en toile.

Puis, sans perdre de temps, le fonctionnaire entreprit une tournée et se présenta chez un charcutier du quartier Saint-Georges pour examiner la fraîcheur de ses marchandises. Carrément, il plongea sa sonde en os dans un superbe jambonneau et enfourna dans son sac deux pâtés qui lui paraissaient douteux.

Mais cette manière de faire eut pas l'heur de plaire au commerçant, qui n'hésita pas à conduire l'inspecteur sanitaire devant le commissaire de police du quartier Rochechouart. Le cuisinier raconta son aventure, et sa bonne foi fut reconnue; mais en même temps le pauvre cuisinier se rendit compte de l'escroquerie dont il avait été victime.

Il pleura sur sa grandeur passée et déposa une plainte contre son audacieux filou.

Conseils maternels

Après avoir recueilli d'assez nombreuses aumônes, en entonnant dans les cours d'antiques romances d'amour, une femme misérablement vêtue, à la face couperosée et au nez turgescant, partageait un hareng saur entre ses quatre bambins qui la suivaient, affamés, et allait, elle, se désaltérer chez un marchand de vins de la rue Dante.

La mendicante quitta l'établissement complètement ivre et se mit à faire un tel scandale sur la voie publique qu'un agent dut l'appréhender.

Furieuse, et toujours accompagnée de sa smala en pleurs, l'ivrognesse se laissa conduire au commissariat du quartier de la Sorbonne, en abreuvant d'injures son garde du corps.

En apprenant qu'on allait l'expédier au Dépôt, l'ivrognesse se tourna, exaspérée, vers son plus jeune fils, un gamin de deux ans, et, d'une voix avinée, qu'elle tâchait en vain de rendre digne, elle lui désigna le gardien de la paix, cause de son infortune :

— Regarde bien cet homme, mon fils, s'écria-t-elle à l'exemple de don Diègue, fixe ses traits dans ta pensée et retiens bien son numéro pour venger ta mère persécutée.

On ignore ce que répondit le futur justicier, mais l'agent est d'ores et déjà rassuré, car il sera depuis longtemps à la retraite quand ce nouveau Rodrigue pourra lui réclamer raison.

Concours n° 38 (6 séries)

Le Casier Judiciaire de la mère Lapie

QUATRIÈME SÉRIE

La mère Lapie est une vieille récidiviste dont le casier judiciaire est orné de nombreuses condamnations. La vieille pie en a relevé un certain nombre sur les feuilles d'un calepin crasseux qui a été trouvé sur elle le jour de sa dernière arrestation.

Ce sont ces feuilles que nous mettons sous les yeux de nos aimables lectrices et lecteurs en leur demandant de les déchiffrer, car la mère Lapie a remplacé les lettres par des chiffres et brouillé le tout. Nous savons pourtant que les deux premiers paragraphes signifient le temps de la peine à subir et les autres le motif de la condamnation.

Ce concours aura 6 séries. Nous indiquerons en publiant la sixième la date de l'envoi des solutions.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecoq, 75, rue Dareau, Paris.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

CONSERVEZ CETTE PAGE :

Elle vous sera indispensable d'ici quelques jours. Vous y trouverez pour tous les âges et pour tous les goûts les plus belles

ÉTRENNES

1912

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

ÉDITIONS JULES TALLANDIER 75, RUE DAREAU

BIBLIOTHÈQUE IDÉALE DE LA JEUNE FILLE

Jolie collection pour les jeunes filles, reliée fers spéciaux. Le volume .. 10 fr.

Guy CHANTEPLEURE

Ma Conscience en Robe rose

Ouvrage couronné par l'Académie française

T. TRILBY

La Petiotte

BIBLIOTHÈQUE IDÉALE DES JEUNES GENS

R. THÉVENIN

Comment nous sommes devenus Peaux-Rouges.

Relié fers spéciaux .. 10 fr.

LE TRIOMPHE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Histoire fidèle, vécue, par le texte et par l'image, de la conquête aérienne pendant ces dix dernières années : période pendant laquelle les exploits ont succédé aux exploits. Plus légers et plus lourds que l'air prennent leur essor victorieux dans le ciel.

AEROPLANES DIRIGEABLES SPHÉRIQUES

par

Le Comte Henry de LA VAULX

Magnifique volume 400 pages, de format in-4 (32,5/25), imprimé sur papier de luxe surplacé. Ce volume est orné de plus de trois cents photographies soigneusement sélectionnées et marquent chaque étape de la conquête.

PRIX : Broché, 12 francs ; Relié pleine toile, 16 francs.

COLLECTION DES AUTEURS FAVORIS DE LA JEUNESSE

Collection d'ouvrages pour les jeunes gens. Nombreuses illustrations. — Reliure fers spéciaux .. 10 fr.

LOUIS BOUSSENARD

Les Aventuriers de l'Air :: :: ::

Le Fils du Gamin de Paris :: :: ::

Les Aventures de Roule-ta-Bosse :: :: ::

PAUL D'IVOI

Jalma-la-Double :: :: ::

D. DE FOË

Robinson Crusoe :: :: ::

1024 Pages. 1466 Reproductions photographiques. 64 Planches hors texte. 605 Tableaux, Compositions, Groupes. 219 Portraits de Généraux, Hommes politiques. 85 Cartes et Plans. 509 Documents, Monuments commémoratifs, etc. 4 Grands Panoramas (1*64,0*325). En noir, en couleurs, en camaïeu. C'est un véritable musée.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Par le L^{ieutenant} Colonel ROUSSET, ancien Professeur à l'École Supérieure de Guerre.

Ouvrage couronné par l'Académie Française. — Complet et définitif en 2 Volumes.

Prix actuel de la Souscription :

Les 2 volumes brochés payables 5 fr. tous les 2 mois. 45 fr. par mois.

En 2 volumes, avec reliure de bibliothèques, payables 6 francs tous les 2 mois et un paiement de 3 francs seulement, 57 fr. par mois.

LIVRAISON IMMÉDIATE

Rien à payer d'avance

Au comptant 10 %

ANNÉE 1911 du JOURNAL DES VOYAGES et des Aventures de Terre et de Mer contenant 6 Romans. Le volume .. 12 fr.

ŒUVRES ILLUSTRÉES de BENJAMIN RABIER

ALBUMS A 5 FRANCS

Nouveauté

LE CIRQUE HARRY-KOBLAN

Texte et illustrations de Benjamin RABIER

VIE et AVENTURES de CHANTECLER

Texte et illustrations de Benjamin RABIER

AZOR ET MISTIGRIS

Texte et illustrations de Benjamin RABIER

ALBUM

du JEUDI DE LA JEUNESSE

400 pages texte et illustrations amusantes :: ::

Prix .. 3 fr. 50

LE ROMAN DU RENARD

Texte de Mme LEROY-ALLAIS Illustrations de BENJAMIN RABIER

Magnifique volume.

Broché sous couverture en couleurs .. 10 fr. Relié, fers spéciaux, tranches dorées :: 13 fr.

LES TRIBULATIONS D'UN CHAT

Texte et illustrations de Benjamin RABIER

LES FABLES de LA FONTAINE

Illustrées par BENJAMIN RABIER

Splendide volume format in-4 (0*325x0*25) entièrement tiré en couleurs.

Broché, avec magnifique couverture en couleurs .. 12 fr. Reliure fers spéciaux, tête dorée .. 16 fr. Reliure amateur .. 20 fr.

DES ÉTRENNES QUI DURENT TOUTE L'ANNÉE

LISEZ-MOI Magazine littéraire illustré bi-mensuel paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois et réunissant les chefs-d'œuvre de la littérature en une bibliothèque idéale. Le fascicule : 60 cent. — L'abonnement remboursé par des primes : 12 fr. affranchissement en plus : Paris, 1 fr.; Départements, 2 fr.; Étranger, 5 fr.

HISTORIA Le LISEZ-MOI historique. Magazine illustré bi-mensuel paraissant le 15 et le 20 de chaque mois. Le fascicule : 95 cent. — Abonnement 20 fr. affranchissement en plus : Paris, 2 fr.; Départements, 4 fr.; Étranger, 8 fr. Primes aux abonnés.



LE LISEZ-MOI BLEU

Magazine des jeunes filles et des jeunes gens paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois, ne publiant que des chefs-d'œuvre que tous peuvent lire. Le fascicule : 60 cent. — Abonnement remboursé par des primes : 12 fr. affranchissement en plus : Paris, 1 fr.; Départements, 2 fr.; Étranger, 5 fr.

La plus distinguée **LE JEUDI DE LA JEUNESSE** des publications enfantines paraissant tous les jeudis. — Histoires amusantes, Dessins en noir et en couleurs. Contes. Réçits. — Le Numéro : 10 cent.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, bouillons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

TUE-GIBIER & TUE-MOINEAUX sans feu, ni bruit, ni fumée, à 30 mètres à balles et petits pombs. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3, 4 oiseaux d'une même volée posée à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu. Prix 4 fr.; autre 6 fr.; plus fort 12.50. Foudroyant, 18.60 et 22.60. Demandez le Catalogue des Armes nouvelles; à air comprimé, etc., envoyé franco. Ecr. à E. RENOM, Ing.-Géom., 23, r. St-Sabin, Paris.

GRATUIT VÉRITABLEMENT GRATUIT Voulez-vous faire rire et amuser vos amis, charmer les dames, devenir l'indispensable hôte-en-train des noces, fêtes, bals et autres réunions joyeuses ? Envoyez votre adresse à G. Rigolet, 23, r. St-Sabin, Paris, et vous recevrez franco : Une chanson avec musique, une scène comique, deux chansonnettes et une chanson-monologue. A cet envoi nous joindrons 2 articles de farces et un catalogue complet de jeux, farces, surprises, librairie comique, sorcellerie, etc. Hâtez-vous.

APIL détruit pour toujours la racine des POILS et duvets, sans douleur en 15 j. Repousse impossible. Niolet, chimis.-parfumeur, envoi discret, notice, catalog. et un échant. 2, r. Amélot, Paris.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS

Prix des Abonnements : FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABILLE (Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50^e pour recevoir franco à domicile.) Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

BON N° 4 CONCOURS N° 38 Le Casier judiciaire de la mère Lapie BON N° 4 Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro la suite de notre 37^e concours LE COMMISSIONNAIRE MÉLOMANE



UN COMMANDANT A LA MER. — Le commandant d'un cuirassé a été enlevé par une lame pendant le voyage du cuirassé de Portland à Berhaven. Le navire et d'autres cuirassés de la première division ont vainement cherché à sauver le commandant dont le cadavre n'a pu être retrouvé.
ANGLETERRE.



UNE BAGARRE. — Une bagarre s'est produite à Bougie entre indigènes et Italiens : un Arabe a été grièvement blessé. Les autorités ont pris aussitôt des mesures énergiques pour empêcher le retour de semblables accidents.
ALGERIE.



UNE FILLETTE BRULÉE VIVE. — Deux époux, occupés à l'arrachage des betteraves, avaient allumé un feu de bois ; ils avaient avec eux leurs deux enfants. Etant allés à leur travail, ils laissèrent leurs enfants auprès du feu, quand, tout à coup, la mère percuta des cris déchirants ; elle accourut ; sa petite fille était entourée de flammes ; la malheureuse fillette qui avait tout le corps brûlé mourut après d'horribles souffrances.
AUFFRAY.



TRAGIQUE SUICIDE. — Le paquebot « Pas-de-Calais » avait quitté Douvres à 11 heures du soir. A mi-route, un passager bien mis, qui se promenait sur le pont des premières, se débarrassa de sa casquette et de son pardessus et enjamba le bastingage. On mit une chaloupe à la mer. Mais toutes les recherches furent inutiles.
CALAIS.



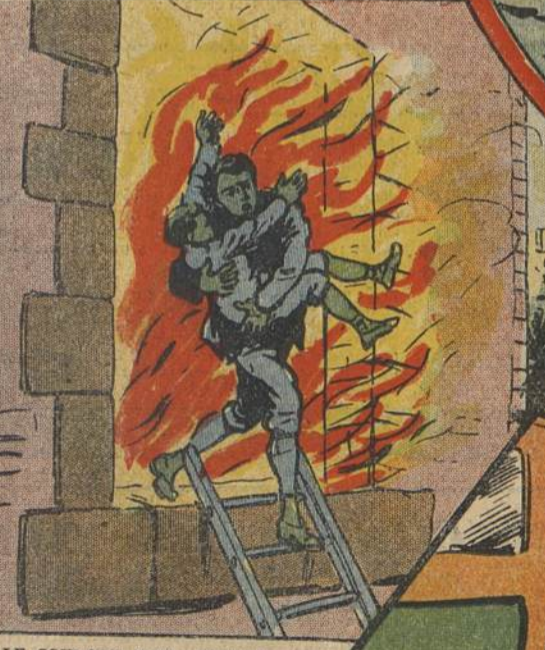
LA MORT D'UN MISSIONNAIRE. — Un évêque anglican et un révérend missionnaire, ayant débarqué avec trois dames à Kanjo, sur la rive du lac Nyasa, eurent une altercation avec un fonctionnaire portugais qui tua le missionnaire d'un coup de revolver.
NYASALAND.



ÉMOUVANT SAUVETAGE. — Sa lampe à alcool ayant explosé, une marinière apparut sur son bateau, tout enveloppée de flammes. Un marinier, M. François Ego, âgé de 26 ans, du bateau LE FA, le précipita à son secours et prit une résolution énergique : d'une violente poussée il jeta la marinière dans la Seine puis, plongeant à son tour, il ramena à terre la pauvre femme.
CORBEIL.



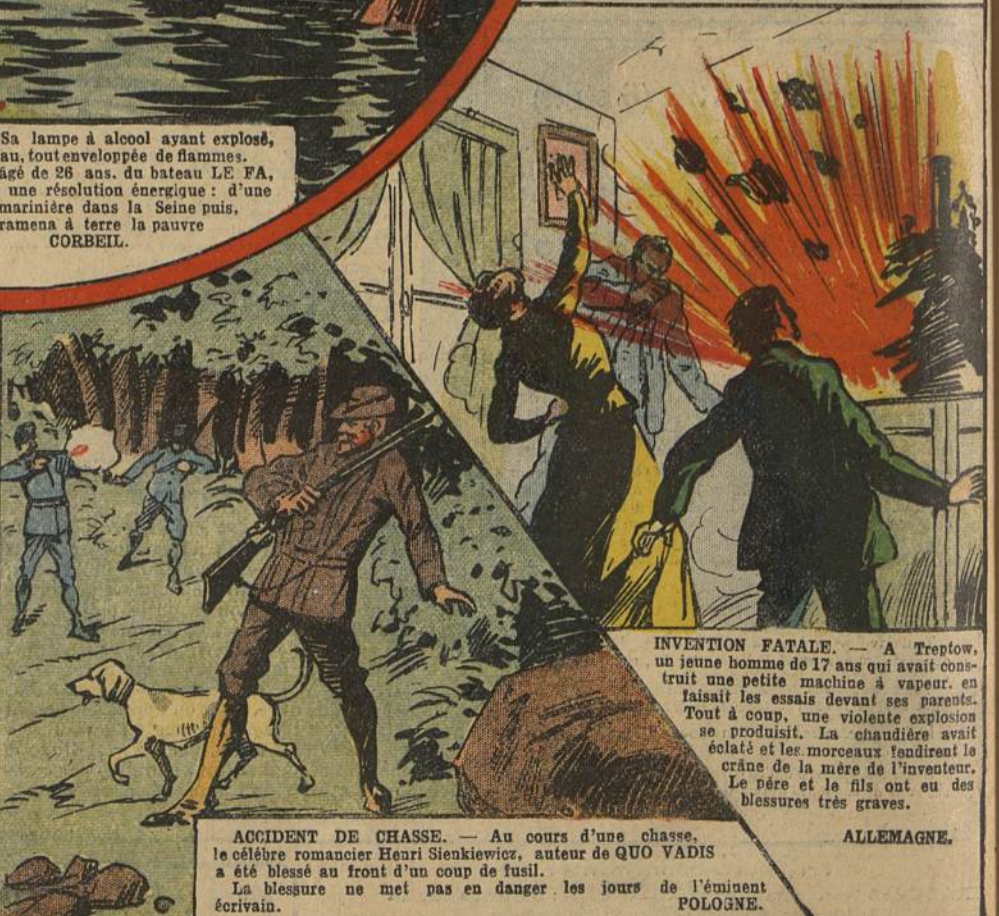
TUÉ PAR UN PÉTARD. — Un jeune homme, employé depuis quinze jours sur la voie, avait pu se procurer un pétard. Sans se rendre compte du danger il plaça cet engin sur le bord d'un trottoir et lança un gros pavé dessus. Il a succombé à sa blessure.
NANTEUIL-LE-HAUDOIN.



LE COURAGE D'UN ENFANT. — A Saint-Jean-de-Verges, le feu a pris dans une maison où étaient deux enfants, dont un, le petit Marcel Bost, a escaladé la fenêtre et a pu enlever l'autre enfant âgé de deux ans, qui était déjà entouré par les flammes. L'état du pauvre petit est cependant excessivement grave.
TOULOUSE.



GRAVE COLLISION. — Un autobus de la ligne Porte de Versailles-Bourse, a culbuté un fiacre rue de Sévres. Le cheval a été évané. Une femme qui occupait la voiture, a été blessée au visage, et un agent a reçu du cheval agonisant une ruade à la jambe droite, qui lui a fait une grave blessure.
PARIS.



ACCIDENT DE CHASSE. — Au cours d'une chasse, le célèbre romancier Henri Sienkiewicz, auteur de QUO VADIS a été blessé au front d'un coup de fusil. La blessure ne met pas en danger les jours de l'éminent écrivain.
ALLEMAGNE.



INVENTION FATALE. — A Treptow, un jeune homme de 17 ans qui avait construit une petite machine à vapeur, en faisait les essais devant ses parents. Tout à coup, une violente explosion se produisit. La chaudière avait éclaté et les morceaux fendirent le crâne de la mère de l'inventeur. Le père et le fils ont eu des blessures très graves.
POLOGNE.